De la dissémination à l'identité numérique des CDI : enjeux pédagogiques et identitaires des CDI virtuels

Claire Cassaigne

▶ **To cite this version:**

Claire Cassaigne. De la dissémination à l'identité numérique des CDI : enjeux pédagogiques et identitaires des CDI virtuels. domain_shs.info.educ. 2011. mem_00671748

HAL Id: mem_00671748

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00671748

Submitted on 18 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claire Cassaigne Directrice de recherche : Sylvie Decroix

Mémoire de recherche M2

Recherche et enseignement en sciences de l'information et de la documentation

De la dissémination à l'identité numérique des CDI : Enjeux pédagogiques et identitaires des CDI virtuels

CELSA – Paris-Sorbonne / IUFM de Paris

Septembre 2011

Illustration de couverture à partir de l’application *Wordle.net*

SOMMAIRE

INTRODUCTION....3

I. Approche usager et dissémination : de la bibliothèque au CDI....8

I.1 Bibliothèques et logique marketing....8

I.2 Les préconisations officielles pour des CDI virtuels....11

II. Les professeurs-documentalistes, les fers de lance des CDI virtuels....14

II.1 Une enquête sur les espaces virtuels des CDI....14

II.2 Critères d'influence liés à l'établissement....17

II.3 Critères d'influence liés aux professeurs-documentalistes....20

III. Des positionnements différents en fonction des enjeux....23

III.1 Enjeux pédagogiques et identitaires de la dissémination....23

III.2 Typologie des positionnements des espaces virtuels des CDI....28

IV. E-sidoc : témoin et acteur d'un CDI en transformation....31

IV.1 Vers un CDI 2.0....32

IV.2 De la présence disséminée à l'identité numérique....36

CONCLUSION....40

ANNEXE : Questionnaire électronique sur l'identité numérique des CDI....43

BIBLIOGRAPHIE....49

TABLE DES FIGURES....53

INTRODUCTION

Lorsqu'en 1989, la présence des CDI (centre de documentation et d'information) devient obligatoire dans chaque établissement scolaire français, la vague Internet[1] n'a pas encore déferlé dans la société civile. Ces lieux, gérés par les professeurs-documentalistes titulaires du CAPES documentation (certificat d'aptitude au professorat et à l'enseignement du second degré, créé dans cette spécialité en 1989), demeurent jusqu'alors des espaces où est conservée sous forme essentiellement d'ouvrages imprimés la documentation nécessaire et/ou relative à l'activité scolaire. L'avènement d'Internet, permettant l'interconnexion des ordinateurs en réseau et facilitant ainsi le transfert des informations entre machines, modifie la perception du fonds[2] par les élèves d'une part et par les professeurs-documentalistes de l'autre. Tandis que les premiers voient dans cette nouvelle technologie un moyen plus facile et rapide d'accès à l'information que le support papier qu'ils tendent à délaisser ; les seconds en perçoivent la dualité : à la fois ersatz dont la qualité des informations véhiculées n'est pas assurée contrairement aux ressources imprimées par une sélection d'expert en amont – celle du professeur-documentaliste –, et moyen supplémentaire de promouvoir le fonds – ou du moins de communiquer sur ce qu'il contient. Ainsi, à partir de 2000, BCDI-Web, prolongement du logiciel de gestion de bibliothèque BCDI[3], permet d'accéder en ligne au catalogue du CDI : la base de données recensant l'ensemble des documents du fonds est consultable en temps réel depuis n'importe quel ordinateur, interne ou externe à l'établissement scolaire[4]. En 2010, E-sidoc complète BCDI-Web. En plus de la consultation à distance, cette interface permet de mettre en avant le CDI dans son ensemble, collection, activités, personnel et usagers compris. Entre temps, certains professeurs-documentalistes se sont appropriés les outils généralistes du Web pour un usage professionnel. On trouve ainsi des sites, des blogs, des profils Facebook ou Netvibes dédiés aux CDI. Ces univers virtuels sont bien souvent plus qu'une simple transposition numérique de l'espace documentaire réel. Ils proposent une approche

[1] Internet se démocratise auprès du grand public à partir des années 1990.
[2] Ensemble des documents d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.
[3] BCDI est un SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque) proposé par le CRDP de Poitou-Charentes (centre régional de documentation pédagogique) et destiné principalement aux CDI. Il permet la gestion automatique des différentes tâches des documentalistes (commandes, achats, prêts, catalogage) et facilite la recherche de documents par les usagers à partir de l'interrogation de la base de données informatisée du fonds.
[4] Selon le paramétrage effectué par le professeur-documentaliste.

différente de l'information et/ou des services supplémentaires. Cette démarche consistant à multiplier les modes d'accès aux ressources du CDI est appelée dissémination. Elle est révélatrice de l'évolution des CDI depuis les années 1990, calquée sur celle des bibliothèques publiques.

On peut alors se demander quels sont les enjeux de la dissémination numérique des CDI ? Quels en sont les modes de présence sur le Web ? Quels critères influencent ces derniers ? Quels outils sont utilisés et pour quels impacts ? Comment s'intègrent-ils dans la politique documentaire[5] ? Quelles sont les préconisations officielles ? Et enfin de quoi est-ce l'aboutissement ?

Il me semble que la dissémination des CDI est la conséquence de la logique de marketing documentaire centré usager[6] née dans les bibliothèques publiques et adaptée du monde de l'entreprise, ainsi que de l'hybridation[7] des ressources qui nécessite de repenser la médiation[8] à partir de nouveaux outils. Les modalités de mise en œuvre de cette dissémination diffèrent selon des critères d'une part propres à l'établissement, et d'autre part propres au personnel en poste dans les CDI considérés. De plus, l'actuelle tendance à l'uniformisation des outils pourrait renforcer la visibilité des CDI et donc permettrait à terme de passer d'une présence disséminée[9] à une véritable identité numérique[10] reconnue par l'ensemble des communautés d'usagers. Telle une image de

[5] Plan d'objectifs élaboré par le professeur-documentaliste en collaboration avec la communauté éducative (représentée par le Conseil d'Administration de l'établissement et comprenant entre autres le chef d'établissement, des représentants d'enseignants, de parents et d'élèves) et s'insérant dans le projet d'établissement. La politique documentaire comprend quatre axes principaux : la gestion du fonds, la mise à disposition et la diffusion des ressources, la communication des informations et la formation des élèves en information-documentation.

[6] Le marketing est une stratégie commerciale visant à ajuster l'offre à la demande grâce à l'utilisation de méthodes et d'outils permettant de mieux mesurer les attentes des utilisateurs potentiels. Dans une bibliothèque (marketing documentaire), il s'agit de penser l'organisation et le fonctionnement de l'institution autour de l'usager, à partir de ses besoins.

[7] Du fait du développement du numérique, le fonds des CDI ne se limite plus aux ressources physiques (notamment papier, mais aussi CD-Rom, cassettes...), mais comprend également un ensemble de ressources numériques en ligne (sites Web de référence, podcast, bases de données...).

[8] Ensemble de dispositifs techniques et/ou humains qui visent à optimiser la visibilité, l'accès et l'appropriation de l'information, c'est-à-dire sa transformation en connaissance.

[9] Somme de traces brutes collectées pouvant provenir de différents espaces virtuels mais relevant d'un même sujet (une personne, une institution, etc.). Dans le cas de ce mémoire, il s'agit plus précisément de l'ensemble des profils et des services en ligne d'une institution (un CDI ou une bibliothèque).

[10] Présence disséminée interprétée par la communauté d'usagers comme un tout faisant sens, une image fédératrice représentant l'institution. Elle est le fruit d'une véritable démarche de communication visant la valorisation de l'institution et de ses ressources.

marque[11] numérique, cette reconnaissance serait l'aboutissement de la démarche marketing calquée sur l'entreprise.

La vérification de ces hypothèses s'est faite en deux étapes. La première, à partir des travaux de recherche antérieurs, a été marquée par le fait que l'historiographie sur le sujet est assez limitée. Comme le fait remarquer Silvère Mercier « les enjeux de l'identité numérique des individus sont de mieux en mieux compris, analysés et outillés [...]. Pourtant il me semble que le sujet n'est jamais abordé sous l'angle de l'institution »[12]. Dès lors, la bibliographie articulée autour de l'évolution des logiques de fonctionnement des bibliothèques et des CDI d'une part et des portails documentaires d'autre part se caractérise par la prédominance de publications récentes – 70% des documents de la bibliographie ont moins de cinq ans – et par une faible diversité des supports. Les articles issus de revues professionnelles sur le monde de la documentation en général ou destinées aux professeurs-documentalistes en particulier représentent 32% d'entre eux. Ce chiffre atteint 39% si l'on y ajoute les supports de conférence. Cela indique qu'il y a un véritable intérêt de la profession pour le sujet, même si le thème est rarement traité. Les articles de blogs constituent 21% de ma bibliographie. Il s'agit de blogs rédigés à titre personnel par des bibliothécaires considérés comme des références par leurs pairs[13]. La bibliographie comprend enfin des rapports institutionnels (25%), majoritairement issus de l'administration scolaire. Outre la rareté des informations sur le thème de l'identité numérique des bibliothèques (et plus précisément des CDI), la conséquence principale du nombre limité de sources et de leur caractère récent est un certain manque de recul qu'il est nécessaire de garder à l'esprit lors de la lecture des interprétations proposées.

[11] « Ensemble de représentations mentales, évocations, associations, attachées par un individu (ou un groupe) à un produit, une marque ou une entreprise », d'après : Lendrevie, Jacques, de Baynast, Arnaud, Emprin, Catherine. *Publicitor : la communication 360°*. 7ème édition (1983). Paris : Dunod, "Livres en or", 2008. Image de marque, p. 162.

[12] Mercier, Silvère. *Bibliobsession* [En ligne]. Paris: s.n., 5 mai 2009. [Consulté le : 27 juin 2011]. Quelle identité numérique pour une institution publique ? Disponible sur :
< http://www.bibliobsession.net/2009/05/05/quelle-identite-numerique-pour-une-institution-publique/ >

[13] Ainsi, le blog de Silvère Mercier *Bibliobsession* est classé au quatrième rang du classement des blogs en sciences de l'information sur Wikio en juin 2011.
Wikio : l'actu par les réseaux sociaux [En ligne]. La Haye le Comte : Wikio France, 2011. [Consulté le : 27 juin 2011]. Bibliobsession 2.0 : Statistiques. Disponible sur :
< http://www.wikio.fr/sources/www.bibliobsession.net-3GET/stats >

La deuxième étape a consisté à mener une enquête électronique auprès des professeurs-documentalistes membres de deux listes de diffusion professionnelles : E-doc[14] et Cdidoc[15]. Le questionnaire s'adressait « aux responsables des CDI des établissements scolaires du second degré, qu'ils aient ou non un espace virtuel dédié au CDI » (Annexe). Deux cent soixante-deux réponses représentant autant d'établissements scolaires ont été récoltées pour près de sept mille mails envoyés. On estime cependant que plusieurs professeurs-documentalistes étant inscrits aux deux listes[16], le nombre véritable de professeurs ayant reçu le questionnaire est donc inférieur au nombre de mails envoyés. De plus sachant que dans 40% des établissements sondés le CDI accueille deux personnels et que le nombre total de professeurs-documentalistes sur le territoire national est estimé à douze mille personnes[17], les trois cent cinquante-quatre professeurs-documentalistes ayant acceptés de répondre ne représentent qu'environ 3% de l'ensemble des professeurs-documentalistes en France. Ce pourcentage relativement faible constitue la principale limite de la représentativité de l'enquête dont les résultats sont donc à interpréter avec précaution.

L'ensemble de ce travail de recherche s'articule autour de quatre parties. La première s'intéresse au contexte d'émergence de la dissémination issu de l'évolution des logiques de fonctionnement des bibliothèques publiques, logiques reprises de manière tardive et au travers de directives officielles par les CDI . La deuxième propose d'évaluer l'influence de certains critères locaux (liés à l'établissement et au personnel) sur la mise en place des espaces virtuels des CDI. La troisième révèle les enjeux pédagogiques et identitaires de tels espaces et en tire une typologie de positionnement.

[14] Liste de diffusion non institutionnelle et non modérée, destinée aux enseignants documentalistes des établissements publics, agricoles et privés. En juin 2011, on dénombre près de 2 500 abonnés.
[15] Liste de diffusion modérée par des CRDP (centre régionaux de documentation pédagogique) et destinée aux professeurs documentalistes et aux enseignants disciplinaires francophones. En juin 2011, on dénombre près de 4 500 abonnés.
[16] L'enquête *Plus belle la doc* sur les pratiques professionnelles des enseignants-documentalistes effectuée en 2009 par le CNDP (centre national de documentation pédagogique) n'est pas entièrement dépouillée. Les résultats de la quatrième partie sur la veille professionnelle permettront entre autres d'estimer le nombre de professeurs-documentalistes suivant les deux listes à la fois.
Lucisano, Hélène. Plus belle la doc... . In *SavoirsCDI* [En ligne]. Futuroscope: CNDP, 2009-2010. [Consulté le : 27 Juin 2011]. Disponible sur : < http://www.cndp.fr/savoirscdi/metier/reflexion-regards-pluriels-sur-le-metier-de-documentaliste-de-cdi/plus-belle-la-doc.html >.
[17] Il est difficile d'estimer le nombre de documentalistes exerçant dans les établissements scolaires du second degré car ces derniers ont de nombreux statuts différents (professeurs de discipline détachés au CDI, professeur-documentaliste détachés au profit d'autres institutions…). L'estimation proposée provient de l'enquête *Plus belle la doc*, qui s'adressait à « tous les enseignants-documentalistes ou faisant fonction ». Lucisano, Hélène. Plus belle la doc..., *op.cit.* Introduction.

Enfin, à partir de l’étude des caractéristiques d’E-sidoc, la quatrième propose un scénario d’évolution des présences disséminées des CDI.

I. Approche usager et dissémination : de la bibliothèque au CDI

Les bibliothèques sont des collections organisées de documents. Leur rôle historique tient de la logique patrimoniale : il s'agissait de garantir la conservation de leurs éléments constitutifs. Au début du vingtième siècle, Eugène Morel importe en France le concept anglo-saxon de bibliothèques publiques. Les missions de ces institutions sont élargies. Désormais l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture en sont les visées principales. Elles s'adressent au public dans son ensemble. De nos jours, sous ce terme, on retrouve plus de 4 000 bibliothèques municipales et départementales du territoire français.

Le développement des CDI (centre de documentation et d'information) est plus tardif. Les premières bibliothèques dans le secondaire datent de l'après-guerre. La création des SDI (service de documentation et d'information) en 1966 se caractérise par la combinaison de la logique culturelle, de loisir avec la logique pédagogique, à savoir fournir des documents supports pour les professeurs disciplinaires. En 1973, les SDI prennent le nom de CDI. Une nouvelle mission est ajoutée : ouvrir l'établissement scolaire sur l'extérieur. Ces institutions se généralisent à partir de 1989 avec la création du CAPES de documentation à l'origine de la reconnaissance du statut professionnel et des compétences particulières des gestionnaires de tels centres. Les CDI s'adressent aux élèves et à l'équipe éducative (notamment les professeurs).

Bibliothèques publiques et CDI n'ont ni la même origine, ni les mêmes missions. Cependant, ces institutions sont toutes deux sujettes aux transformations induites par la société numérique, rendant ainsi leurs évolutions convergentes.

I.1 Bibliothèques et logique marketing

A partir du début des années quatre-vingt-dix, l'avènement d'Internet bouleverse la conception des missions des centres documentaires. L'interconnexion des ordinateurs facilitant l'échange de données accroît l'accessibilité de l'information. Cette dernière

n'est plus le monopole des bibliothèques. « Le savoir voyage »[18], selon Michel Serres : il n'est plus confiné dans des lieux de concentration que constituent l'école, les laboratoires et les bibliothèques. Il est accessible par tous, de partout et à toute heure[19].

Cette évolution a pour conséquence de renforcer la situation de concurrence des bibliothèques. Les mesures de fréquentation des bibliothèques publiques par la DLL (Direction du livre et de la lecture), par le ministère de la culture et de la communication (enquêtes sur les pratiques culturelles des Français) et par le Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) ont montré une stagnation, voire un déclin du nombre d'inscrits et des pratiques des non inscrits (emprunt par procuration, visites ponctuelles, consultation sur place…) que Claude Poissenot analyse comme « sans doute imputable à la diffusion et l'intensification des usages d'internet »[20].

Dès lors, face à ce constat, les bibliothèques vont s'inspirer du monde marchand et mettre en place un marketing documentaire. Le rapport de Réjean Savard[21], professeur canadien en sciences de l'information, paru en 1988, constitue la référence francophone fondatrice de cette adaptation du marketing commercial né dans les années cinquante au monde des bibliothèques. Le marketing, d'après Thierry Giappiconi, repose sur l'idée que dans un contexte de concurrence commerciale accrue, il ne s'agit plus de se contenter de créer et de vendre un produit de qualité intrinsèque, mais de mieux cerner les attentes des consommateurs pour offrir un produit adapté, ajusté aux utilisateurs potentiels[22]. Ce qui fait dire à Florence Muet que « le marketing documentaire est d'abord la posture de l'orientation utilisateur : la raison d'être de toute

[18] Serres, Michel. Distance et proximité. In *Académie de Toulouse* [En ligne]. Toulouse : Académie de Toulouse, 6 mars 2001. [Consulté le : 14 juin 2011]. p. 3. Disponible sur : < www2.ac-toulouse.fr/Fien65-bagneres/pedagogie/pedagene/Distance.doc >

[19] Cet accès facilité reste néanmoins conditionné à la maîtrise de l'outil informatique.

[20] Poissenot, Claude. La fréquentation en question. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], 2010, t. 55, n°5, p. 67-72. [Consulté le : 14 juin 2011]. Disponible sur : < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013 >

[21] Savard, Réjean. *Principes directeurs pour l'enseignement du marketing dans la formation des bibliothécaires, documentalistes et archivistes*. Paris : UNESCO, 1988. 128 p.

[22] Giappiconi, Thierry. Marketing Library and Information Services. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne]. 2007, t. 52, n° 1, p. 143-145. [Consulté le : 14 juin 2011]. Disponible sur : < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0143-012 >

fonction documentaire réside dans la recherche permanente de l'adaptation aux besoins d'information d'une communauté et des individus qui la composent »[23].

Approche marketing et avènement d'Internet ont donc conduit à repenser l'organisation des bibliothèques. Yves-François Le Coadic parle de changements de paradigme[24] : d'une part à l'approche techniciste orientée document succède l'approche relationnelle orientée usager, et d'autre part à la gestion du stock succède la gestion des flux[25]. Dans le premier cas, l'usager prend la place jusqu'alors réservée aux documents : il est au centre du service documentaire. Les caractéristiques de la bibliothèque se redéfinissent en fonction de ses besoins, de ses attentes. Ainsi, l'hybridation du fonds est à voir autant comme une cause du second paradigme, que comme une conséquence du premier : c'est une réponse à la demande et à l'usage croissants des ressources électroniques par les usagers.

Cette adaptation aux besoins des usagers passe également par « la conception de modes de mise en relation avec l'information utile, en fonction des activités et des objectifs de cette communauté »[26], selon Florence Muet. Il s'agit alors dans un contexte numérique de ce que Silvère Mercier appelle la médiation numérique, ce terme désignant « tout dispositif technique, éditorial ou interactif mis en œuvre par des professionnels de l'information-documentation favorisant l'appropriation, la dissémination et l'accès organisé ou fortuit à tout contenu proposé par une bibliothèque à des fins de formation, d'information et de diffusion des savoirs »[27]. Il est donc question de renforcer la visibilité, l'accessibilité et la compréhensibilité de l'information proposée par des centres documentaires à partir d'un ensemble de dispositifs techniques et humains servant d'intermédiaire entre les usagers et les informations.

---

[23] Muet, Florence. Quel marketing pour la fonction documentaire ?. *Documentaliste-Sciences de l'information*. Février 2008, vol. 45, n° 1, p. 34.
[24] Le Coadic, Yves-François. *La Science de l'information*. 3ème édition (1999). Paris: Presse Universitaire de France, "Que Sais-je?", 2004. Chapitre VII : Les nouveaux paradigmes en sciences de l'information.
[25] Le support électronique facilite la circulation des informations et leur modification. Le terme « flux » fait référence au sentiment de profusion et de vitesse qui en découle. A l'inverse, le support papier se caractérise par une mobilité restreinte. Il s'agit d'un stock figé d'informations.
[26] Muet, Florence. Quel marketing pour la fonction documentaire ?, *op. cit.*, p. 34.
[27] Mercier, Silvère. *Bibliobsession* [En ligne]. Paris: s.n., 3 mars 2010. [Consulté le : 27 juin 2011]. Médiation numérique en bibliothèque : une définition. Disponible sur : < http://www.bibliobsession.net/2010/03/03/mediation-numerique-en-bibliotheque-une-definition/ >

Dans cette optique, la dissémination est un outil majeur. D'après Etienne Cavalié, il s'agit de « rendre la bibliothèque là où elle n'est généralement pas »[28], de « diversifier les moyens d'accès »[29]. Il faut donc aller chercher les usagers où ils sont : s'ils ne viennent pas à la bibliothèque, alors la bibliothèque viendra à eux. Face à de nouveaux besoins et à de nouveaux supports, la dissémination se sert d'outils nouveaux pour créer de nouveaux accès et renforcer l'utilisation des fonds. Les réseaux sociaux, les messageries instantanées, les hébergeurs de contenus (vidéos, sons, documents écrits), etc. sont autant de solutions mobilisables et adaptables aux caractéristiques particulières de chaque bibliothèque et de ses usagers.

Ainsi, la dissémination numérique des bibliothèques participe à l'approche usager dans le cadre du marketing documentaire : en multipliant les modes d'accès aux ressources et en utilisant des outils généralistes connus et utilisés par les usagers, la bibliothèque adapte son contenu et sa communication à ces derniers, ce qui permet de mieux répondre à leurs attentes.

Les CDI, également concurrencés par les facilités qu'offre Internet, tendent eux-aussi à se disséminer, encouragés par des textes officiels.

I.2 Les préconisations officielles pour des CDI virtuels

Les CDI ne sont pas épargnés par la concurrence d'Internet. Ainsi, les professeurs-documentalistes critiquent souvent le fait que le premier réflexe des élèves dans une situation de recherche documentaire est de se jeter – littéralement – sur le Net. De par ces pratiques, le CDI n'est plus perçu comme un lieu de référence pour l'accès aux informations, la connexion à Internet étant possible dans les salles informatiques de

[28] Cavalié, Etienne. *Bibliothèques [reloaded]* [En ligne]. S.l.: s.n., 1 février 2011. [Consulté le : 15 juin 2011]. Dissémination – pour faire le point. Disponible sur :
< http://bibliotheques.wordpress.com/2011/02/01/dissemination-pour-faire-le-point/ >
[29] Cavalié, Etienne. *Bibliothèques [reloaded]* [En ligne]. S.l.: s.n., 29 avril 2009. [Consulté le : 15 juin 2011]. La dissémination monte en puissance d'un coup. Disponible sur :
< http://bibliotheques.wordpress.com/2009/04/29/la-dissemination-monte-en-puissance-dun-coup/ >

l'établissement ou au domicile des élèves. Dès lors, l'exploitation des autres ressources du CDI (papier et numérique) tend à décroître par manque de visibilité.

Face à la similarité du constat, les CDI s'inspirent des solutions proposées par les bibliothèques. Historiquement, les CDI ont suivi les évolutions des bibliothèques publiques, notamment en termes d'organisation et de gestion, bien qu'un retard soit marqué au détriment des CDI. Ainsi, la mise en place de la politique documentaire telle que promue par Bertrand Calenge[30] en 1994 ne fait l'objet pour les CDI d'une préconisation ministérielle qu'à partir de 2001 et du rapport de l'inspecteur général Etablissement Vie Scolaire Guy Pouzard. Pour ce dernier, « mettre en place une politique documentaire, c'est d'abord définir les besoins des usagers en matière de ressources documentaires, […] penser les politiques d'acquisition en termes d'adéquation de l'offre à la demande […]. C'est aussi définir l'accès aux ressources, réelles et virtuelles »[31].

Avec la mise en place de la politique documentaire, les CDI opèrent à leur tour un changement de paradigmes, privilégiant l'approche usager. Dans cette optique, la dissémination est partie intégrante de la politique documentaire qui établit une stratégie d'organisation et de gestion du système d'information[32] dans le but de favoriser la circulation des informations. Dès lors, la pertinence même de la dénomination de Centre de documentation et d'information est remise en question. Jean-Louis Durpaire[33] propose un nouveau sigle au sens double : SID, désignant à la fois Service d'information et de documentation et Système d'information et de documentation. Le terme service renvoie à la médiation tandis que celui de système renvoie plus directement à la dissémination et à l'hybridation des fonds.

La vision du CDI s'en trouve modifiée. Pour Guy Pouzard, « le CDI devra nécessairement conjuguer demain ressources présentes sur les étagères (aussi bien

[30] Calenge, Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie, 1994. 408 p.
[31] Pouzard, Guy. *Information et documentation en milieu scolaire*. Paris: Ministère de l'éducation nationale, février 2001. Rapport du groupe de travail piloté par l'Inspection Générale. p. 27
[32] Ensemble structuré de ressources (matérielles et humaines) qui recueille les informations d'un environnement et en assure la gestion et la circulation. Le CDI ne représente qu'un aspect du système d'information.
[33] Durpaire, Jean-Louis. *Les politiques documentaires des établissements scolaires.* Paris: Ministère de l'Education nationale, mai 2004. Rapport 2004-037. p. 29.

d'ailleurs les documents traditionnels que des documents électroniques) et ressources distantes. Dans tous les cas le repérage et l'utilisation des sources doivent pouvoir se faire à distance »[34]. Il préconise alors la mise en place d'une « politique de portails »[35]. Jean-Louis Durpaire et Daniel Renoult[36], quant à eux, recommandent « d'utiliser pleinement les médias sociaux » et regrettent la faiblesse du nombre de portails documentaires spécifiques aux élèves où l'on trouverait « un guide de formation à la recherche, des conseils et des adresses pour son orientation universitaire et professionnelles, des invitations à se cultiver », « un vrai CDI sur le net […] qui pourr[ait] être le fer de lance de l'installation des établissements dans une société numérique ». Enfin l'une des soixante-dix mesures de Jean-Michel Fourgous pour *Réussir l'école numérique* prévoit de faire évoluer les CDI en « ECDI (espaces de culture, de documentation et d'information) avec des accès numériques "ouverts" favorisant les pratiques collaboratives »[37].

Hybridation, dissémination et médiation numérique s'intègrent dans les missions des professeurs-documentalistes en faisant directement appel à ses activités de gestion et de communication. Dans le premier cas, il s'agit au sein du système d'information de définir les modalités d'accès aux ressources locales et distantes, notamment en termes techniques. Dans le second cas, « il met en place un dispositif de diffusion de l'information dans et hors de l'établissement scolaire en élaborant des supports de communication adaptés au public visé » et en « appréhend[ant] la diversité des supports, des techniques d'animation, des partenaires possibles », « choisiss[ant] les mieux adaptés en fonction des situations »[38].

Sur le terrain, les préconisations officielles se concrétisent de différentes façons, comme nous le dévoile notre enquête menée dans le cadre de ce travail.

[34] Pouzard, Guy. *Information et documentation en milieu scolaire*. *op.cit.*, p. 24
[35] *Ibid.*, p. 28
[36] Durpaire, Jean-Louis, Renoult, Daniel. *L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures*. Paris : Inspection générale de l'éducation nationale ; Inspection générale des bibliothèques, 2 mars 2009. Rapport 2009-000, p. 53-54.
[37] Fourgous, Jean-Michel. *Réussir l'école numérique*. Paris : Ministère de l'éducation nationale, février 2010. Mission parlementaire sur la modernisation de l'école par le numérique, p. 13.
[38] Pouzard, Guy. *Information et documentation en milieu scolaire*. *op.cit.,* p.32-33.

II. Les professeurs-documentalistes, les fers de lance des CDI virtuels

La dissémination des CDI est la conséquence de la logique de marketing documentaire centré usager née dans les bibliothèques publiques et adaptée du monde de l'entreprise, ainsi que de l'hybridation des ressources, qui nécessitent toutes deux de repenser la médiation à partir de nouveaux outils. Une enquête électronique a été réalisée pour analyser les modalités de mise en œuvre de cette dissémination et identifier le degré d'influence de différents critères d'une part propres à l'établissement, et d'autre part propres au personnel en poste dans les CDI considérés.

II.1 Une enquête sur les espaces virtuels des CDI

Anne Dujol[39] distingue trois étapes dans l'évolution des sites Web des bibliothèques publiques. Dans un premier temps, ces derniers se sont contentés de n'être qu'une « vitrine de l'organisation administrative de la bibliothèque physique », sans valeur ajoutée, purement informative. Puis, ces sites se sont transformés en « catalogue de services documentaires » : à l'accès au catalogue s'ajoute des contenus enrichis sur les collections et les activités des bibliothèques. Enfin, les sites Web deviennent progressivement des « portails documentaires » qui fédèrent les recherches entre de multiples sources internes et externes à la bibliothèque.

Dans le cas des sites Web des CDI, il n'y a pas d'études retraçant leur évolution dans le temps. J'ai donc choisi de faire une enquête (Annexe) pour connaître à quelle étape se situent les espaces virtuels de ces lieux éducatifs. Cette enquête, menée de façon électronique via deux listes de diffusion professionnelles de professeurs-documentalistes (E-doc et cdi-doc) a été conduite entre le 1er et le 22 février 2011. Deux cent soixante-deux réponses, représentant autant d'établissements scolaires du secondaire, ont été récoltées dans cet intervalle.

[39] Dujol, Anne. Les sites web des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne]. 2006, vol. 51, n° 3, p. 38. [Consulté le : 17 Juin 2011]. Disponible sur : < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-03-0038-006 >

Le questionnaire s'articule en quatre parties. Les deux premières s'intéressent au contexte : il s'agit de dresser le profil de l'établissement d'une part, du personnel de l'autre. La troisième partie interroge les modalités de mise en place d'espaces virtuels : leur nature, leurs objectifs, leur activité. Enfin la dernière partie s'adresse aux futurs utilisateurs d'E-sidoc. Il s'agit de mesurer la valeur ajoutée du programme par rapport aux autres espaces virtuels.

A partir d'une première lecture des résultats, il est possible de dresser les caractéristiques générales des enquêtés. Quatre cinquièmes des réponses relèvent d'établissements publics (83%), un cinquième d'établissement privé sous-contrat (17%). Deux cinquièmes de ces établissements ont moins de cinq-cents élèves (44%), deux autres cinquièmes ont entre cinq-cents et mille élèves (38%), le dernier cinquième comporte des établissements de plus de mille élèves (18%). Dans trois cinquièmes des établissements, le documentaliste est seul (63%). Dans les deux cinquièmes restants (38%), deux personnes exercent dans le CDI : deux documentalistes, ou un documentaliste et un assistant.

Une première lecture des caractéristiques générales des espaces virtuels des CDI selon l'enquête révèle que 97% des établissements ont au moins un espace en réflexion, c'est-à-dire qu'ils s'interrogent sur l'intérêt de cet espace mais que la décision de le réaliser n'est pas encore prise. 94% des établissements ont au moins un espace en cours de réalisation, c'est-à-dire que ces espaces ne sont pas entièrement opérationnels mais que le stade de la simple réflexion est dépassée. Cependant, nombreux sont les établissements ayant plusieurs espaces virtuels, certains étant en réflexion, d'autres en cours de réalisation ou encore actifs. La Figure 1 qui recense l'ensemble des interfaces des espaces virtuels selon leur opérativité suggère une évolution des interfaces de références. Ainsi, en associant les interfaces les plus actives aux interfaces les plus anciennes et les interfaces en réflexion aux intentions nouvelles, il semble qu'il y ait eu un glissement récemment : des pages Web réservées aux CDI sur le site de l'établissement, de l'univers Netvibes et de BCDI-Web (ou PMB-Web) qui sont présents et actifs dans plus de 40% des établissements, on est passé au module CDI intégré à l'ENT (Espace numérique de travail) qui totalise le plus d'intention (26% en cours de réflexion). Cette évolution traduit la volonté ministérielle de généraliser les

ENT[40]. E-sidoc, le portail documentaire nouvelle génération est également très représenté dans les intentions (15%). Il est emblématique de la transformation de l'orientation usager dans les CDI, comme nous le verrons dans la quatrième partie de ce travail. On notera cependant la faiblesse de représentation des réseaux sociaux, pourtant outil privilégié dans l'optique de dissémination (aller là où sont les utilisateurs, et notamment sur Facebook dans le cas des élèves).

Figure 1 : Panorama des outils numériques des espaces virtuels des CDI

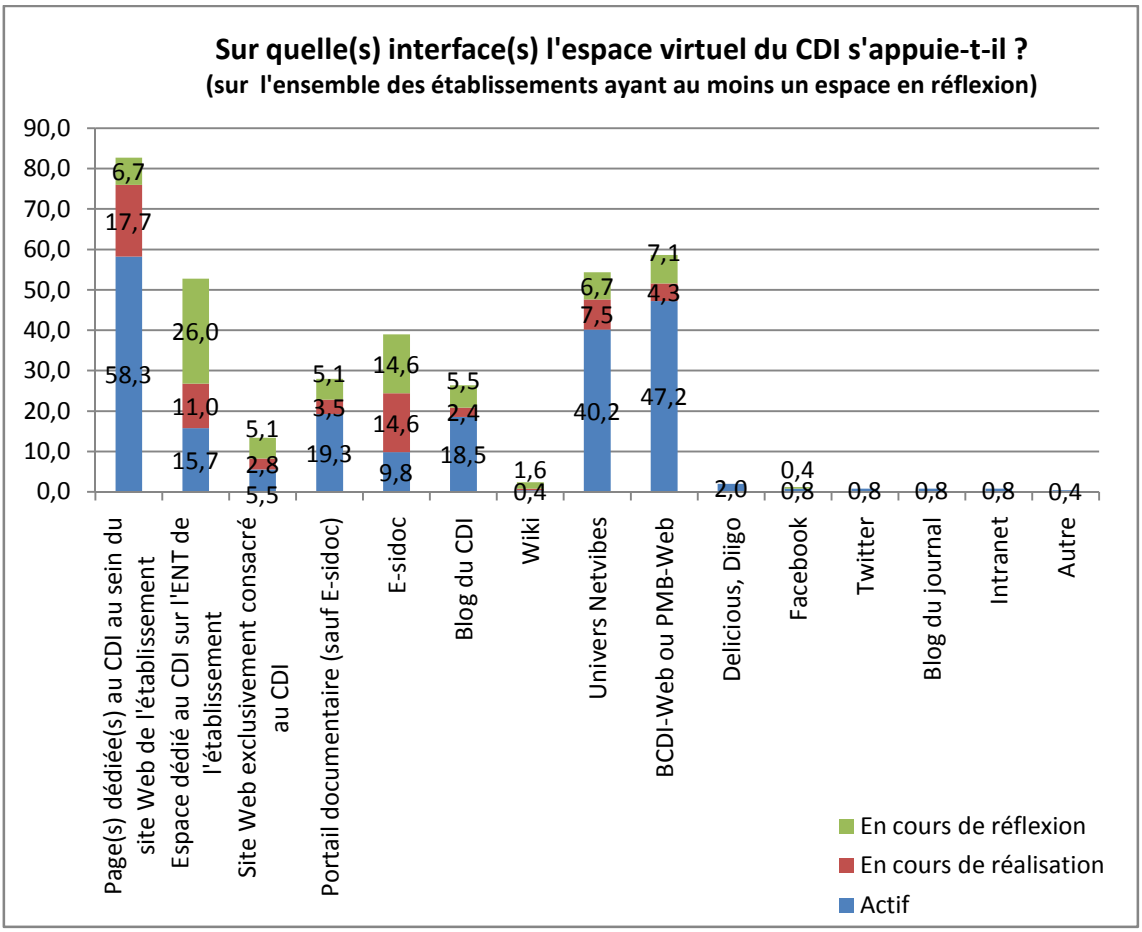

Quant à la fréquence de mise à jour (Figure 2), il s'avère que les espaces virtuels des CDI sont plutôt actifs, puisque près de 40% d'entre eux sont actualisés de façon hebdomadaire et 35% de façon mensuelle. Cette fréquence relativement soutenue montre que les espaces virtuels des CDI ne sont pas de simples vitrines passives, un « gadget numérique » mais qu'ils ont une véritable fonction et une valeur ajoutée.

[40] En 2010, le plan de développement des usages numériques à l'école en faveur de la généralisation des ENT succède aux deux schémas directeurs des ENT (SDET) de 2004 et 2006 qui instauraient leur phase d'expérimentation.

Figure 2 : Fréquence de mise à jour des espaces virtuels des CDI

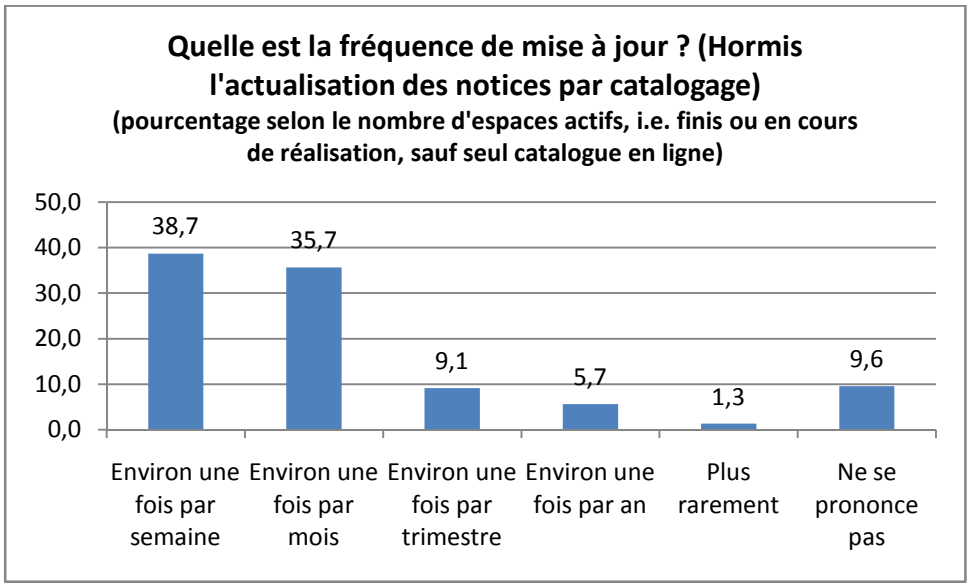

Une fois le contexte ébauché par ces caractéristiques générales, il s'agit à présent de mesurer leurs influences sur la présence et l'activité des espaces virtuels.

II.2 Critères d'influence liés à l'établissement

A propos du statut de l'établissement, les résultats de l'enquête montre que celui-ci n'a pas d'influence sur la présence et l'activité des CDI virtuels. En effet, la part de CDI virtuels actifs (à l'exception du seul catalogue en ligne) ou en cours de réalisation au sein des établissements publics est quasi-similaire à celle observable dans les établissements privés (quatre points d'écart d'après la Figure 3).

Figure 3 : Influence du statut de l'établissement

Pourcentage selon le statut de l'établis-sement / Chiffres bruts	Au moins un CDI virtuel actif (sauf seul catalogue) ou en cours de réalisation	CDI virtuel en cours de réflexion, sous seule forme de catalogue ou inexistant	Total
Etablissement public	87% 190	13% 28	100% 218
Etablissement privé	91% 40	9% 4	100% 44

La taille de l'établissement ne semble également pas être un critère d'influence. La Figure 4 montre en effet des résultats comparables (à plus ou moins deux points) entre les parts d'espaces virtuels de CDI actifs parmi les établissements de moins de cinq-cents élèves, entre cinq-cents et mille élèves et plus de mille élèves.

Figure 4 : Influence de la taille de l'établissement

Pourcentage selon la taille de l'établis-sement / Chiffres bruts	Au moins un CDI virtuel actif (sauf seul catalogue) ou en cours de réalisation	CDI virtuel en cours de réflexion, sous seule forme de catalogue ou inexistant	Total
Moins de 500 élèves	86% 99	14% 16	100% 115
Entre 500 et 1 000 élèves	88% 89	12% 10	100% 99
Plus de 1 000 élèves	88% 42	12% 6	100% 48

Le raisonnement est identique en ce qui concerne le nombre de professeurs-documentalistes en poste (Figure 5) : il n'y a pas de corrélation entre ce dernier et la mise en place de CDI virtuels. Pourtant des documentalistes plus nombreux auraient pu être une solution à la contrainte de temps que représentent la création et la mise à jour d'espaces virtuels. Ainsi pour 70% des CDI, cette contrainte constitue un argument justifiant l'absence d'espaces virtuels actifs ou en cours de réalisation (Figure 6). Anne Salitot et Marie-Laure Compant-la-Fontaine insistent sur le fait que ces espaces représentent une « charge de travail supplémentaire pour les professeurs-documentalistes »[41]. Cette absence d'influence s'explique par le fait que le nombre de professeurs-documentalistes est proportionnel à la taille des établissements. Celle-ci n'ayant pas d'influence, le nombre de professeurs-documentalistes n'en a également pas.

[41] Salitot, Anne, Compant-la-Fontaine, Marie-Laure. Espace CDI virtuel : pertinence et démarche. *Inter-CDI* [En ligne]. Juin 2007, n° 207. [Consulté le: 22 janvier 2011]. Disponible sur : < http://www.intercdi-cedis.org/spip/intercdiarticle.php3?id_article=1268 >.

Figure 5 : Influence du nombre de professeurs-documentalistes

Pourcentage selon le nombre de documen-talistes / Chiffres bruts	Au moins un CDI virtuel actif (sauf seul catalogue) ou en cours de réalisation	CDI virtuel en cours de réflexion, sous seule forme de catalogue ou inexistant	Total
Un documentaliste	88% 146	12% 20	100% 166
Au moins deux documentalistes	88% 84	12% 12	100% 96

Figure 6 : Raisons de l'absence de CDI virtuels

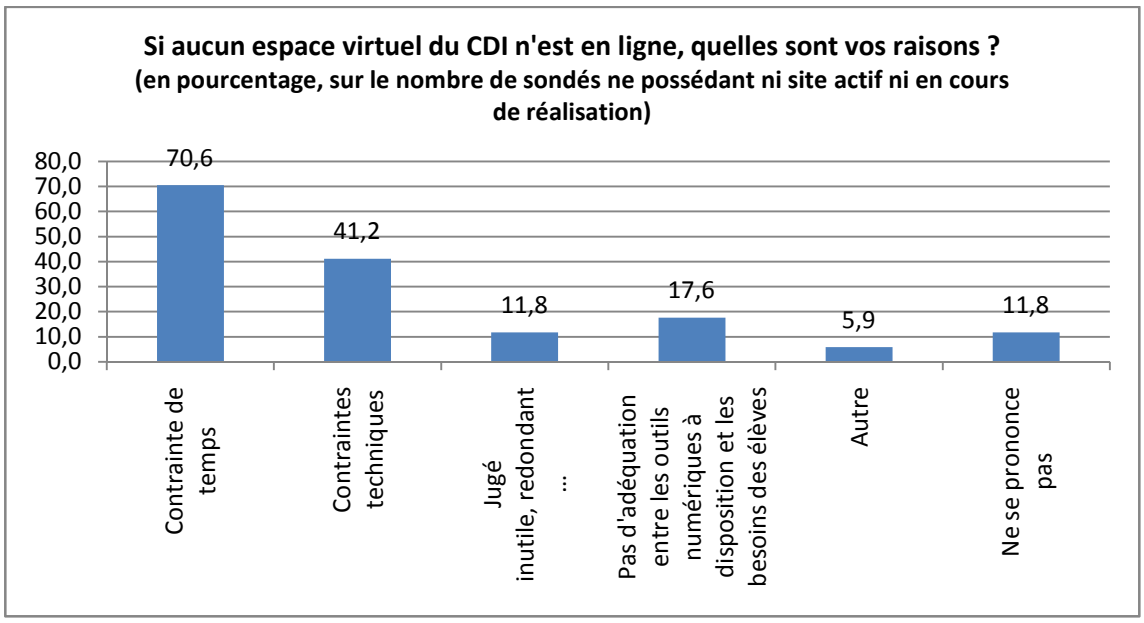

Inversement, la nature de l'établissement semble avoir une influence dans la présence et l'activité des espaces virtuels des CDI (Figure 7). En effet, les cités scolaires se caractérisent par une part d'espaces actifs entre cinq et huit points inférieure aux collèges et aux lycées seuls, qui eux ont des parts similaires, quelle que soit la spécialité des voies de ces derniers (générale, professionnelle, technique). Cela pourrait peut-être trouver une justification dans le fait que collégiens et lycéens n'ayant pas les mêmes besoins et attentes, pour satisfaire l'ensemble du public dans une cité scolaire il est nécessaire d'adapter les outils et donc de doubler les espaces virtuels. La contrainte de temps peut alors se faire davantage sentir que dans un établissement à niveau unique.

Figure 7 : Influence de la nature de l'établissement

Pourcentage selon la nature de l'établis-sement / Chiffres bruts	Au moins un CDI virtuel actif (sauf seul catalogue) ou en cours de réalisation	CDI virtuel en cours de réflexion, sous seule forme de catalogue ou inexistant	Total
Collège	87% 115	13% 17	100% 132
Lycée	91% 96	9% 10	100% 106
Cité scolaire	82% 18	18% 4	100% 22

Ainsi peut-on dire que les critères d'influence liés aux établissements sont (très) limités. Il n'en est cependant pas de même avec les critères liés au personnel.

II.3 Critères d'influence liés aux professeurs-documentalistes

L'âme du CDI, c'est avant tout le professeur-documentaliste. Il lui insuffle la vie, le CDI devenant ce que le documentaliste perçoit du lieu et de sa fonction. Dès lors son influence sur la mise en place d'espaces virtuels se fait également sentir. Ainsi, peut-on dire que l'intérêt personnel des documentalistes dans les TIC (technologies de l'information et de la communication) est un facteur favorisant leur présence. En effet, la part des documentalistes ayant un intérêt personnel, c'est-à-dire animant à titre privé un espace virtuel public ou collaboratif, est plus importante au sein des sites actifs que pour les sites non actifs (de douze à vingt-deux points d'écart d'après la Figure 8). Cette influence trouve son explication dans le fait que le manque de formation professionnelle initiale dans ce domaine constitue une contrainte technique. Cette dernière est ainsi la deuxième cause (41%) évoquée comme raison de l'absence de CDI virtuels (Figure 6, page 19). Considérant que les sites actifs (opérationnels) sont souvent des espaces virtuels anciens, on peut supposer que ces derniers sont des sites pionniers mis en place par des documentalistes ayant contourné les contraintes techniques par leur intérêt personnel.

Figure 8 : Influence de l'intérêt personnel des professeurs-documentalistes

Pourcentage selon l'intérêt personnel des documentalistes / Chiffres bruts	Au moins un CDI virtuel actif (sauf seul catalogue) ou en cours de réalisation	CDI virtuel en cours de réflexion, sous seule forme de catalogue ou inexistant	Total
Chacun des documentalistes anime un espace personnel	95% 56	5% 3	100% 59
Au moins un des deux documentalistes anime un espace personnel	100% 29	0% 0	100% 29
Aucun documentaliste n'anime d'espace personnel	83% 145	17% 29	100% 174

On remarque également que le statut professionnel des documentalistes influe sur l'activité des espaces virtuels (Figure 9). Ainsi, parmi les espaces les plus actifs, la part de certifiés en documentation est plus importante que le reste des profils professionnels (89%), surveillants exceptés. Viennent ensuite les certifiés détachés des autres disciplines avec un écart de sept points, puis les contractuels et vacataires avec un écart de douze points. On peut penser que ces résultats sont dus au fait que les certifiés en documentation ont la garantie de rester plus longtemps sur un même poste, contrairement aux profils plus précaires, et donc peuvent s'investir plus facilement sur des projets à long terme, tels que la création et la mise à jour des CDI virtuels. De plus, le fait d'être assisté par un surveillant permet de palier en partie la contrainte de temps.

Figure 9 : Influence du profil professionnel des documentalistes

Pourcentage selon le profil des documentalistes / Chiffres bruts	Au moins un CDI virtuel actif (sauf seul catalogue) ou en cours de réalisation	CDI virtuel en cours de réflexion, sous seule forme de catalogue ou inexistant	Total
Au moins un des documentalistes est titulaire ou stagiaire en documentation	89% 281	11% 36	100% 317
Au moins un des documentalistes est contractuel ou vacataire	77% 20	23% 6	100% 26
Au moins un des documentalistes est titulaire détaché d'une autre discipline	82% 9	18% 2	100% 11
Au moins un des documentalistes est un assistant pédagogique ou d'éducation	100% 4	0% 0	100% 4

Quant à la question de l'âge, il semblerait qu'un effet générationnel agirait. Ainsi, la part de documentalistes en dessous de quarante-cinq ans est supérieure de sept à neuf points par rapport aux documentalistes plus âgés (Figure 10). On retrouve ici la fracture numérique générationnelle commune à l'ensemble de la société.

Figure 10 : Influence de l'âge des professeurs-documentalistes

Pourcentage selon la tranche d'âge / Chiffres bruts	Au moins un CDI virtuel actif (sauf seul catalogue) ou en cours de réalisation	CDI virtuel en cours de réflexion, sous seule forme de catalogue ou inexistant	Total
Au moins un documentaliste a moins de 35 ans	90% 86	10% 10	100% 96
Au moins un documentaliste a entre 35 ans et 45 ans	92% 102	8% 9	100% 111
Au moins un documentaliste a plus de 45 ans	83% 124	17% 25	100% 149

Cette enquête montre que les critères d'influence agissant sur la mise en place de CDI virtuels tiennent plus du personnel que de l'établissement scolaire. Statistiquement, le professeur-documentaliste certifié, ayant un intérêt personnel dans les espaces virtuels et âgé de moins de quarante-cinq ans est un acteur majeur de cette mise en ligne.

Après nous être intéressés aux différents profils des acteurs, nous allons dresser une typologie des positionnements promus par les espaces virtuels, en analysant leurs enjeux et leur nature.

III. Des positionnements différents en fonction des enjeux

Dans le cadre des espaces virtuels des CDI, la dissémination rencontre deux objectifs majeurs : l'enjeu pédagogique s'accompagnant d'un enjeu identitaire au profit du professeur-documentaliste et de ses missions. Ces enjeux influent sur la nature et la mise en scène du contenu des espaces virtuels. Il est alors possible de distinguer des profils différents.

III.1 Enjeux pédagogiques et identitaires de la dissémination

Selon Etienne Cavalié[42], la dissémination en bibliothèque publique s'appuie sur six axes qui sont autant d'objectifs : il s'agit de « faciliter l'accès aux documents », « aider les lecteurs », « créer de nouveaux services », « valoriser ses contenus [ceux de la bibliothèque] », « communiquer sur ses services », « communiquer sur ses problèmes ». Il est possible de classer ces objectifs en deux types d'enjeux : les enjeux de médiation d'une part (les trois premiers objectifs), les enjeux de communication d'autre part (les trois objectifs restants). Ces deux enjeux s'inscrivent dans la logique

[42] Cavalié, Etienne. Dissémination – pour faire le point, *op. cit.*

usager des bibliothèques en recentrant les accès et les contenus par rapport aux besoins et attentes des usagers et en promouvant l'action de la bibliothèque dans cette mission.

Dans le cas des CDI, ces enjeux sont de type pédagogique d'une part, une dimension éducative étant ajoutée à la médiation, et identitaire de l'autre, la communication ne faisant pas que promouvoir un service, elle participe à sa (re)définition. Ainsi, selon l'enquête électronique (Figure 11), pour plus de quatre cinquièmes des sondés, un espace CDI virtuel améliore l'accès et la visibilité des ressources. Par exemple, BCDI-Web permettrait 30% de consultation supplémentaire que la consultation du catalogue en local[43]. Autre enjeu pédagogique, pour trois documentalistes sur cinq, l'espace virtuel participe à la formation des élèves en information-documentation. Il accompagne les élèves dans leurs recherches, mettant à leur disposition des outils variés. Il contribue ainsi au développement de leur autonomie. De plus, en décloisonnant l'accès à l'information de sa dimension géographique (au-delà des murs du CDI) et temporelle (en dehors des horaires d'ouverture du CDI), l'espace virtuel du CDI participe à favoriser l'égalité des chances, d'après Anne Salitot et Marie-Laure Compant-la-Fontaine[44].

[43] Varlet, Dominique. *Re : précision BCDI/E-sidoc pour mémoire M2 documentation*. Zimbra : Messagerie IUFM de Paris [En ligne]. Paris : IUFM de Paris, 28 juin 2011. [Consulté le : 28 juin 2011]. Disponible sur < claire.cassaigne@paris.iufm.fr >

[44] Salitot, Anne, Compant-la-Fontaine, Marie-Laure. Espace CDI virtuel : pertinence et démarche, *op. cit.*

Figure 11 : Les enjeux des espaces virtuels des CDI

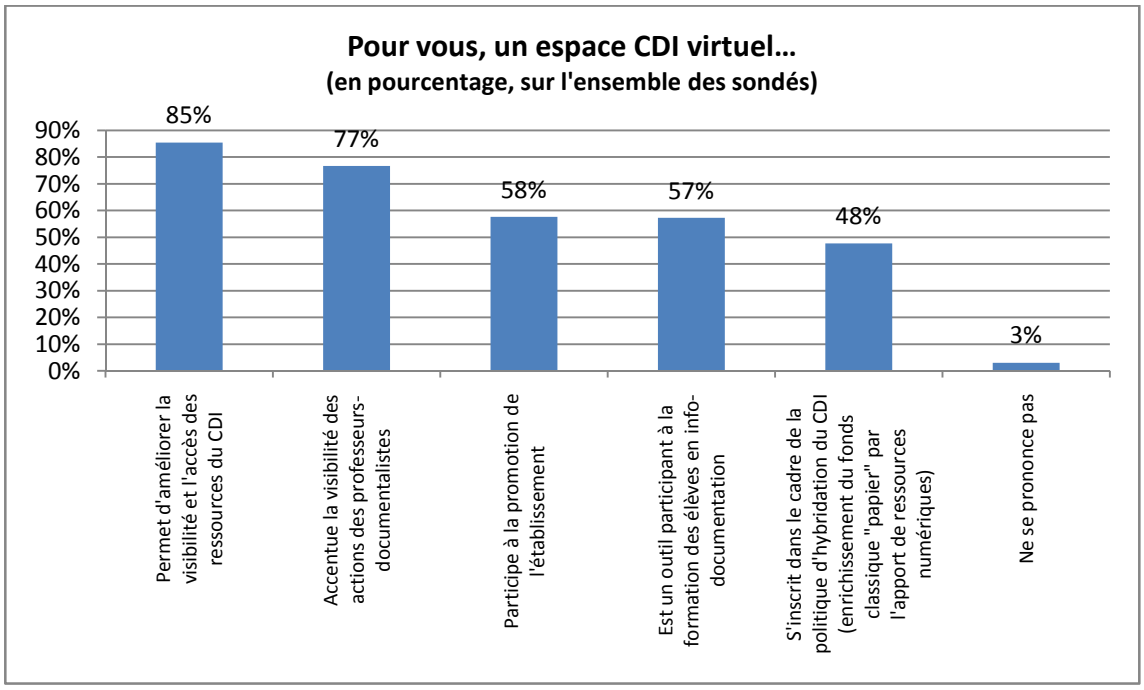

Il est intéressant de remarquer que le premier enjeu identitaire, à savoir « accentuer la visibilité du documentaliste » arrive en deuxième place, avant même la formation des élèves. Cela reflète le sempiternel besoin de reconnaissance de la profession dont la légitimité des missions notamment pédagogiques peut dans certaines situations – de plus en plus rares – ne pas être totalement admise. En effet, communiquer sur l'action du professeur-documentaliste permet de légitimer son rôle et l'existence de la structure du CDI. Ainsi Amy Burkman[45] insiste sur la nécessaire promotion du CDI – ou du moins de son équivalent britannique – pour à terme conserver le budget, et donc ses activités. Cette promotion passe alors par la communication de ce qui se fait auprès des différents acteurs de la communauté éducative : l'administration, les enseignants, les élèves, les parents mais aussi les personnes extérieures à l'établissement responsables des subventions. Cependant l'espace CDI virtuel dépasse la défense de la seule identité du professeur-documentaliste : il participe également à la promotion de l'établissement dans son ensemble pour près de trois documentalistes sur cinq, en donnant l'image d'un

[45] Burkman, Amy. A Practical Approach to Marketing the School Library. *Library Media Connection* [En ligne]. Décembre 2004, vol. 23, n° 3, p. 42-43. [Consulté le : 27 juin 2011]. Disponible sur : < http://vnweb.hwwilsonweb.com/hww/results/external_link_maincontentframe.jhtml?_DARGS=/hww/results/results_single.jhtml.10 >

établissement dynamique, porté sur les nouvelles technologies et sur l'enseigner autrement.

Ces enjeux, à la fois identitaires et pédagogiques, se retrouvent dans le profil des publics cibles. En effet, la Figure 12 montre que neuf espaces virtuels sur dix s'adressent aux élèves, puis dans une moindre mesure aux enseignants. Plus de la moitié de ces espaces prennent en compte une communication orientée vers les parents. Ce diagramme illustre la primauté de l'enjeu pédagogique d'une part, et donne d'autre part l'échelle visée par l'enjeu identitaire. La volonté de reconnaissance des documentalistes est centrée sur l'environnement local : les élèves, les enseignants et les parents.

Figure 12 : Les publics ciblés par les espaces virtuels des CDI

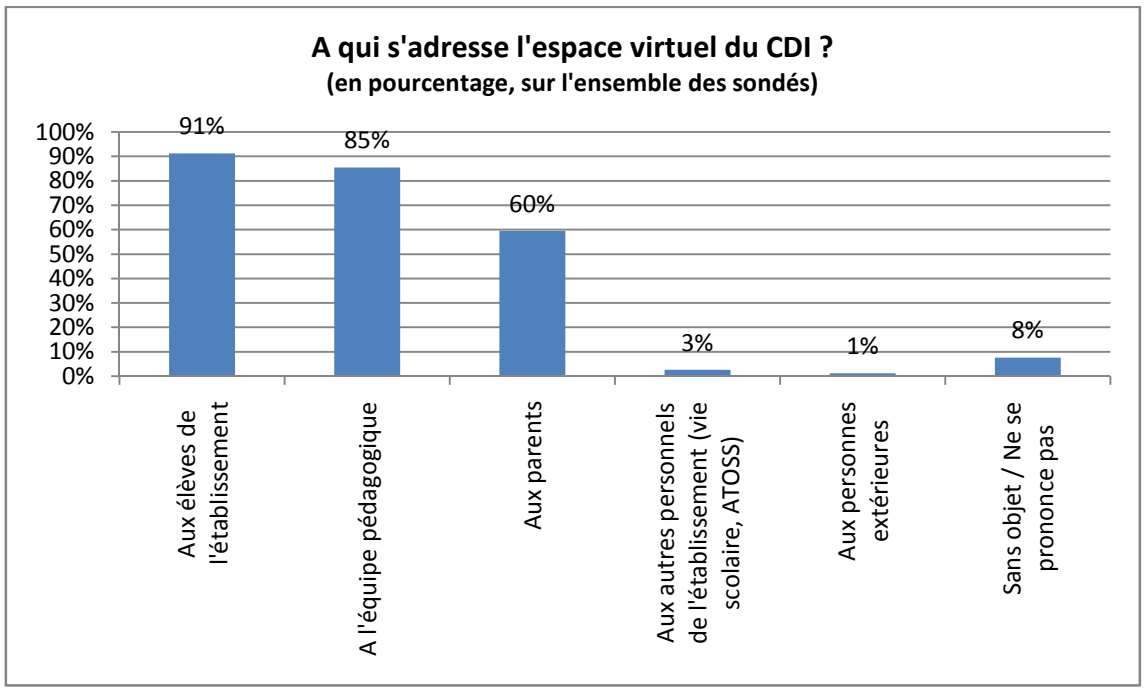

La dimension pédagogique se retrouve également dans le diagnostic qui précède la mise en place des espaces virtuels. Pour 60% de ces espaces, un diagnostic a en effet été mené en amont de leur mise en ligne (Figure 13). Ces diagnostics ont pu prendre plusieurs formes pouvant se combiner : l'observation, les entretiens et les questionnaires. La première de ces formes est celle qui a été la plus utilisée. L'explication de cette dominante tient à la contrainte de temps que représentent les deux autres formes, tant au niveau de leur organisation qu'au niveau de l'analyse des

résultats. Dans tous les cas, cette logique de diagnostic préalable est révélatrice d'une part de l'approche usager qui nécessite d'identifier les besoins des utilisateurs, et d'autre part de la logique de la politique documentaire en établissement scolaire. En effet, à l'instar de toutes les composantes du projet d'établissement, cette dernière doit pouvoir être évaluée – donc des critères d'amélioration doivent avoir été définis précédemment.

Figure 13 : Diagnostic des besoins avant la mise en ligne des espaces virtuels des CDI

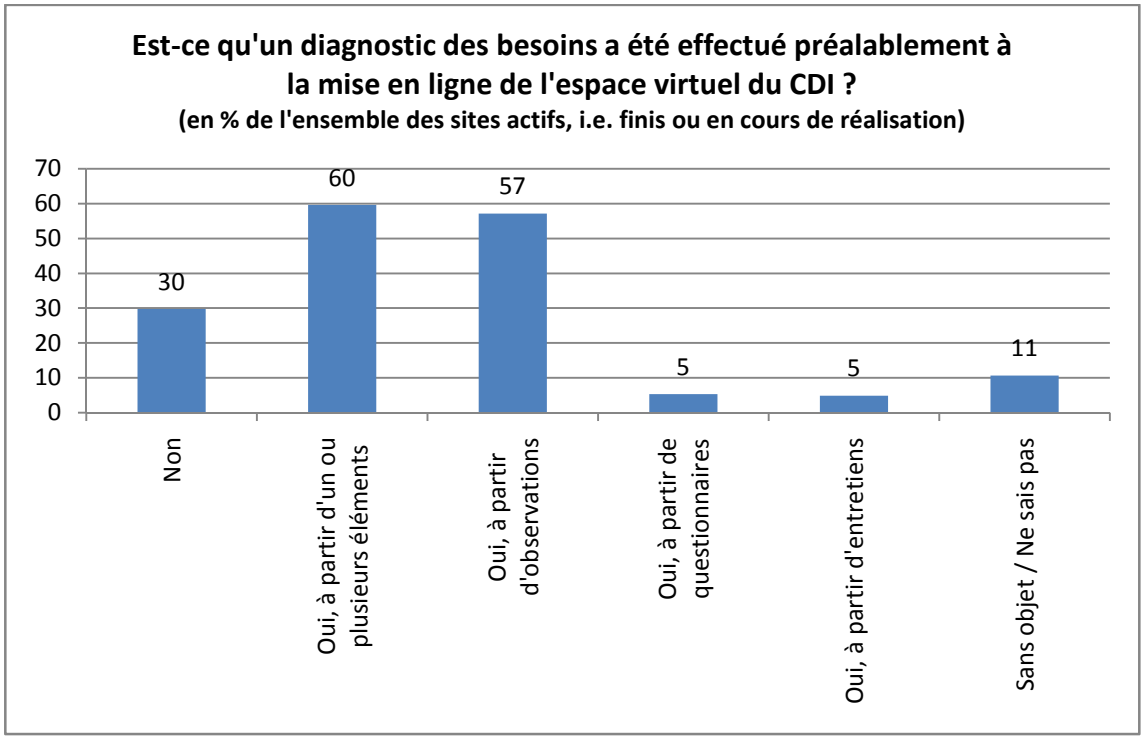

Les CDI virtuels combinent deux enjeux principaux : un enjeu pédagogique et un enjeu identitaire. Ces enjeux s'agencent de diverses façons, ce qui donne lieu à des positionnements différents selon que l'un ou l'autre soit davantage mis en valeur. L'enquête électronique permet de dresser une typologie de ces positionnements.

III.2 Typologie des positionnements des espaces virtuels des CDI

Silvère Mercier, bibliothécaire de la BPI (Bibliothèque publique d'information, Paris) chargé de médiation numérique, également acteur essentiel de la bibliogosphère, est le premier à s'intéresser à l'identité numérique des bibliothèques[46]. Pour lui, il existe quatre types de positionnements. Le profil « institutionnel » caractérise une bibliothèque qui « communique sur elle-même au lieu de pratiquer une médiation de son offre pour des communautés d'intérêts ». Il s'agit d'une communication sur l'institution globale. L'espace virtuel peut également être l'occasion d'un positionnement « de service » qui « porte sa propre marque et possède son propre nom de domaine sur Internet », l'institution n'apparaissant qu'en arrière plan, dans la rubrique « à propos » pour re-contextualiser l'origine du service. Le profil « média-thématique » quant à lui, agit comme un média social en nourrissant activement une thématique précise sur la toile, tout en valorisant les collections spécialisées de la bibliothèque. Enfin le profil « personnes ressources » s'organise autour de membres de l'institution qui se pensent plus comme des « animateurs de communauté » spécialisés dans un domaine particulier que comme des bibliothécaires.

Bertrand Calenge[47] critique cette typologie. Pour lui les profils « de service » et « média-thématique » sont confondus, car il considère que dans les deux cas ce sont les compétences de la bibliothèque qui sont mis en avant. Bertrand Calenge[48] propose alors une autre typologie, distinguant la « modalité présentielle » de la « modalité servuctive ». La première définit un espace virtuel qui tend à « faciliter via le web l'usage des services rendus dans les lieux » (catalogue en ligne, possibilité de réserver, agenda des animations…). Le but est de rendre la bibliothèque présente sur la toile, de faire de la communication institutionnelle. Dans le cas du second positionnement, il s'agit de « construire […] des espaces spécifiques de service d'information essentiellement accessibles en ligne », les usagers n'étant pas contraints de se déplacer

[46] Mercier, Silvère. Quelle identité numérique institutionnelle pour les bibliothèques et les centres documentaires ?. *Documentaliste-Sciences de l'information*. Février 2010, vol. 47, n° 1, p. 40-41.
[47] Mercier, Silvère. Quelle identité numérique pour une institution publique ?, *op. cit.* Commentaires.
[48] Calenge, Bertrand. *Bertrand Calenge : carnet de notes* [En ligne]. S.l.: s.n., 6 mai 2009. [Consulté le : 22 juin 2011]. Identité(s) numérique(s) de la bibliothèque. Disponible sur : < http://bccn.wordpress.com/2009/05/06/identites-numeriques-de-la-bibliotheque/ >

pour bénéficier de ces services. C'est une valeur ajoutée spécifiquement numérique qui est alors proposée. Plus que sur la communication, l'accent est mis sur la médiation.

Silvère Mercier[49] reprend à son tour cette typologie. D'après lui, la « modalité présentielle » assimilable au profil « institutionnel » représente 95% des espaces virtuels des bibliothèques publiques. Il s'agit de promouvoir l'institution et ses équipements. La « modalité servuctive » axée sur les compétences et reprenant les trois autres profils de sa première typologie, vise à « diffuser des contenus, interagir avec les gens ». Elle comprend les 5% restant des espaces virtuels.

Dans le cas des CDI, la question de la simple transposition virtuelle du CDI ou de la création d'un espace enrichi « proposant une offre complémentaire à celle des CDI et tenant compte des possibilités offertes par le support numérique » se pose également[50]. L'enquête électronique a permis de dégager trois types de positionnements pour les espaces virtuels des CDI en fonction des contenus mis en ligne (Figure 14). Le profil institutionnel rassemble les données de type informations administratives, telles que les horaires d'ouverture ou le règlement du CDI. Ce profil concerne plus de neuf espaces sur dix. Le profil médiateur est le profil le plus représenté : il est incarné par la quasi-totalité des sondés. Il comprend l'ensemble des missions du professeur-documentaliste, à savoir la gestion du système d'information (actualité du CDI, sélection de ressources en libre accès ou en accès restreint, catalogue en ligne), l'ouverture sur l'extérieur (actualités culturelles, veille informationnelle) et la formation à la recherche (fiches méthodologiques). Enfin, le profil dit communautaire concerne moins de deux espaces sur trois. Il s'agit de mettre en avant les interactions individuelles entre les élèves et les CDI d'une part et d'autre part les communautés constituées comme telles (notamment sous forme de club) en lien avec le CDI.

[49] Mercier, Silvère. *Bibliobsession* [En ligne]. Paris: s.n., 22 septembre 2009. [Consulté le : 22 juin 2011]. Pourquoi et comment utiliser Facebook pour une bibliothèque publique ?. Disponible sur : < http://www.bibliobsession.net/2009/09/22/pourquoi-et-comment-utiliser-facebook-pour-une-bibliotheque/ >.

[50] Salitot, Anne, Compant-la-Fontaine, Marie-Laure. Espace CDI virtuel : pertinence et démarche, *op. cit.*

Figure 14 : Typologie des profils de positionnement des espaces virtuels des CDI

Sans considérer le portail E-sidoc, quels types de contenus sont/seront mis en ligne dans le(s) espace(s) virtuel(s) du CDI ?

TYPE DE PROFIL (pourcentage sur l'ensemble des établissements ayant au moins un espace en réflexion)	**DETAILS DU CONTENU DES PROFIL** (pourcentage sur l'ensemble de chaque profil)
Profil institutionnel 92%	Horaires d'ouverture 95%
	Règlement du CDI 74%
	Présentation des documentalistes 40%
	Actualités de l'établissement 30%
Profil médiateur 97% (dont 6% avec seulement le catalogue en ligne)	Actualités du CDI (nouvelles acquisitions, expositions thématiques, rencontres...) 81%
	Catalogue en ligne 60%
	Sélection de ressources pédagogiques en libre accès 59%
	Fiches méthodologiques pour la recherche documentaire 59%
	Actualités culturelles (concours, salons, journées porte-ouverte d'autres établissements...) 59%
	Veille informationnelle pour la communauté éducative 47%
	Sélection de ressources pédagogiques en accès restreint (abonnements du CDI par exemple) 28%
Profil communautaire 57%	Mise en avant de l'interaction élèves/CDI (fiches coups de cœur, exposition des travaux d'élèves…) 85%
	Mise en avant des "communautés" liées au CDI (club lecture, journal du lycée…) 72%

Comme le fait remarquer Silvère Mercier[51], les différents positionnements des espaces virtuels des bibliothèques publiques ne sont pas exclusifs les uns des autres. Il en est de même pour les CDI. Ainsi, le collège Jean Guéhenno[52] (Lambesc, académie de Marseille) possède une rubrique consacrée au CDI sur le site internet de l'établissement dans laquelle on retrouve les horaires d'ouverture, le règlement du CDI et la présentation des activités de la documentaliste (profil institutionnel). La rubrique comprend également des fiches méthodologiques et des liens vers le catalogue en ligne et les espaces Netvibes et Delicious du CDI proposant une sélection de ressources en libre accès pour les élèves et pour les professeurs (profil médiateur). Enfin, un blog est consacré au club lecture du collège. Des fiches de lecture et des coups de cœurs y sont échangés (profil communautaire).

Les profils institutionnels, médiateurs et communautaires sont les trois types de positionnements affichés par les espaces virtuels des CDI. Ils répondent tous selon des degrés différents à des enjeux identitaires et pédagogiques. Nous allons à présent analyser le récent portail documentaire E-sidoc par le biais de ces positionnements.

IV. E-sidoc : témoin et acteur d'un CDI en transformation

Le portail E-sidoc est une double révolution : d'une part il est construit à partir de la logique centrée usager[53], d'autre part les outils qu'il propose font basculer le CDI dans l'ère du 2.0[54]. De par ces caractéristiques il me semble qu'il joue le rôle

[51] Mercier, Silvère. Quelle identité numérique institutionnelle pour les bibliothèques et les centres documentaires ?, *op. cit.*, p. 40.
[52] Site de l'établissement (rubrique CDI) : http://www.clg-guehenno.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?rubrique12 ; Signets Delicious : http://www.delicious.com/guehenno ; Netvibes pour les élèves : http://www.netvibes.com/cdijguehenno#Accueil ; Netvibes pour les enseignants : http://www.netvibes.com/portailprofsjguehenno#ACCUEIL; Blog du club lecture : http://lewebpedagogique.com/lecturama. Dernière consultation de l'ensemble de ces sites le 22 Juin 2011.
[53] Il s'oppose en cela à BCDI-Web qui est construit selon la logique centrée document/documentaliste.
[54] La dénomination CDI 2.0 fait référence à l'expression Web 2.0 désignant l'évolution du réseau numérique caractérisée par une organisation structurée autour de doubles interrelations : interrelations entre internautes d'une part et entre machine et internaute d'autre part. Chacun peut alors devenir acteur et jouer un rôle actif dans la création et la diffusion des informations par voie numérique.

d'emblème pour une conception plus moderne du CDI, au point de constituer un élément majeur dans la construction de l'identité numérique de celle-ci.

IV.1 Vers un CDI 2.0

E-sidoc et BCDI-Web sont deux OPAC (online public access catalog : catalogue accessible en ligne) qui complètent le SIGB (système informatique de gestion des bibliothèques) BCDI. De même que BCDI est édité par le CRDP (centre régional de documentation pédagogique) de Poitou-Charentes, BCDIWeb et E-sidoc le sont également. Cependant, contrairement à BCDI-Web, E-sidoc est plus qu'un simple catalogue en ligne : c'est aussi un portail documentaire allié à un CMS (content management system : système de gestion de contenu). En tant qu'OPAC, E-sidoc fait partie des nouvelles générations appelées « à facette ». La recherche est basée sur le bruit documentaire et non sur le silence[55] – ce qui est le cas pour BCDI-Web. A partir de l'affichage des résultats, il est possible d'affiner sa recherche en sélectionnant des catégories thématiques (constituées via les descripteurs et mots-clés) ou indicatives (auteurs, dates, supports…) appelées « facettes ». En tant que portail documentaire, E-sidoc donne accès à partir d'une entrée unique à plusieurs sources d'information. Il est ainsi possible de faire des recherches fédérées (avec le catalogue de la bibliothèque municipale, les archives en ligne des abonnements par exemple), de mettre en valeur des sitothèques et d'inclure des flux RSS[56]. En tant que CMS, E-sidoc propose des rubriques pré-structurées à personnaliser (par exemple : chercher au CDI, apprendre à, s'informer sur, informations pratiques…).

E-sidoc est pensé dans la logique centrée usager. L'OPAC à facette permet de rendre la recherche plus intuitive et plus proche de la méthode de recherche via les

[55] Dans le cas du bruit, c'est l'assurance de retrouver la totalité des informations pertinentes qui est privilégiée (avec le risque que des informations non pertinentes se glissent dans les réponses) ; alors que dans le cas du silence, c'est l'assurance de la qualité de l'information qui est privilégiée (avec le risque que des informations bien que pertinentes ne soient pas perçues comme tel par le SIGB et qu'elles ne s'affichent pas).

[56] Fichiers générés automatiquement à partir des mises à jour d'un site émetteur d'informations et prenant la forme de liens cliquables plus ou moins fournis renvoyant à ce site. L'ensemble de ces fichiers forme un flux auquel il est possible de s'abonner afin de recevoir directement l'information actualisée d'une source (site Web, blog…) sans avoir à la consulter sur son site d'origine.

moteurs de recherche généralistes tels que Google. Il n'est plus nécessaire pour les usagers de maîtriser le thésaurus Motbis et son vocabulaire pour obtenir les informations pertinentes. De plus, E-sidoc permet la DSI (diffusion sélective d'information) : des onglets définissent des profils personnalisés et mettent en valeur l'information jugée pertinente pour chacun d'entre eux. Il est ainsi possible de créer jusqu'à cinq onglets différents, sachant que par défaut un onglet « élèves » et un onglet « équipe éducative » sont proposés. Dans une logique de dissémination, il est possible pour les usagers de transmettre les références bibliographiques obtenues lors d'une recherche avec E-sidoc par mail ou via des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Myspace…). L'ajout des biographies d'auteur via Wikipédia aux notices est également à considérer sous l'angle de la dissémination et de l'approche usager. Enfin, la possibilité d'afficher l'avis des lecteurs sur chacun des résultats de la recherche illustre la volonté de rendre les usagers acteurs du système d'information.

Selon Christine Fleury[57], un site de bibliothèque 2.0 se caractérise par un catalogue plus visuel avec des requêtes plus intuitives qui aboutissent à des notices enrichies permettant le rebond vers l'extérieur. La bibliothèque 2.0 est ubiquiste et intégrée aux réseaux sociaux : elle favorise le partage des données en étant un lieu d'échange et de contribution dans lequel les usagers peuvent commenter les ouvrages et mettre en commun leurs recherches. Les caractéristiques d'E-sidoc correspondent à cette description. Sa mise en place permet donc de qualifier le CDI de 2.0.

La mise en place du portail E-sidoc conserve la répartition des positionnements par rapport aux autres espaces virtuels des CDI : comme nous le montre les résultats de l'enquête électronique (Figure 15), les trois profils obtiennent une représentation similaire à la précédente typologie à trois points près. Ainsi, le profil institutionnel, par le biais des informations pratiques, se manifesterait dans un peu plus de neuf E-sidoc sur dix. Le portail permet d'accroître et de diversifier les formes de médiations : dans le domaine de la recherche (avec des méthodologies, des accès pluri-sources et l'institutionnalisation de la sérendipité[58]) et dans celui de la communication (diffusion

[57] Fleury, Christine. Promenade au pays de la bibliothèque 2.0. *Arabesques*. Décembre 2007, n° 48, p. 16-17.
[58] Par sérendipité est désigné le fait de trouver par hasard des informations que nous jugeons intéressantes sans que ces dernières aient été l'objet d'une recherche. La fonction « butiner au CDI » dans la rubrique « découvrir » d'E-sidoc optimise cette sérendipité.

sélective de l'information selon des profils usagers particuliers, mise en scène de certaines ressources et informations…). Cet éventail de possibilités permet à chacun des documentalistes de trouver un outil adapté à ses besoins, ce qui explique le fait que l'ensemble des espaces E-sidoc possède un profil médiateur. Quant au profil communautaire, il concerne trois des utilisateurs potentiels d'E-sidoc sur cinq. Ces derniers proposeront à terme des outils axés sur la communauté du CDI et basés sur les interactions entre usagers, ce qui fait partie intégrante de la dimension 2.0 d'E-sidoc.

Il est à noter que cette enquête sur les fonctionnalités d'E-sidoc s'est déroulée avant que le portail ne soit opérationnel. Et bien qu'une version de démonstration soit en ligne, l'ensemble des possibilités du portail ne pouvait être parcouru. Les résultats ci-dessus font donc référence aux informations accessibles au moment de l'enquête et il se peut que les documentalistes sondés aient rencontré des difficultés à répondre au questionnaire.

Figure 15 : Typologie des profils de positionnement d'E-sidoc

Quelle(s) fonction(s) d'E-sidoc pensez-vous à terme utiliser ?

TYPE DE PROFIL (pourcentage sur l'ensemble des établissements ayant prévu à terme d'utiliser E-sidoc)	**DETAILS DU CONTENU DES PROFIL** (pourcentage sur l'ensemble de chaque profil)
Profil institutionnel 93%	La rubrique "Informations pratiques" 100%
Profil médiateur 100%	La fonction "Nouveautés" (relative aux nouvelles acquisitions) 93%
	La rubrique "Apprendre à" (fiches méthodologiques) 86%
	La fonction "Sélection thématique" (mise en avant des notices de documents présents dans la base du CDI) 86%
	La fonction "Coups de coeur" 84%
	La fonction "Ajouter une actualité" 84%
	La fonction "Ajouter un site internet" 77%
	La rubrique "Butiner au CDI" (parcours topographique dans le CDI via la Dewey) 76%
	L'onglet "Equipe éducative" (informations administratives, ressources pédagogiques pour enseignants) 74%
	La fonction "Ajouter un article" 70%
	La fonction "Intégrer des fils RSS" 62%
	La fonction "Recherche fédérée" 55%
	La fonction "Afficher la biographie de l'auteur via Wikipédia" 34%
	La fonction "Avis Amazon" pour l'affichage de commentaires issus du site Amazon.fr 5%
Profil communautaire 57%	La fonction "Avis d'élèves" à l'affichage des résultats de recherche, via le forum 76%
	Les fonctions "Envoyer par mail" et "Favoris & partage" via les réseaux sociaux 64%

E-sidoc est issu du croisement d'un OPAC nouvelle génération, d'un portail documentaire et d'un CMS permettant sa personnalisation. Par cet outil, le CDI entre dans l'ère 2.0. Or, dans cet univers numérique où chacun devient acteur, la question de l'identité numérique est prépondérante. Dans ce domaine, E-sidoc pourrait bien révolutionner la perception de l'identité numérique des CDI.

IV.2 De la présence disséminée à l'identité numérique

D'après Olivier Ertzscheid[59], la question de l'identité numérique est très récente. Elle est d'abord abordée en France sous l'angle de l'identifiant numérique et de la sécurisation des données personnelles au travers d'un rapport intitulé « Administration électronique et protection des données personnelles »[60] publié par le Ministère de la fonction publique en 2002. C'est à partir de 2005 et à la suite du développement des réseaux sociaux, de la massification et de la diversification de leurs usages que la problématique de l'identité numérique devient sociale. Dès lors, selon le chercheur et la définition traditionnelle, « l'identité numérique peut-être définie comme la collection des traces (écrits, contenus audio ou vidéo, messages sur des forums, identifiants de connexion…) que nous laissons derrière nous, consciemment ou inconsciemment, au fil de nos navigations sur le réseau et le reflet de cet ensemble de traces, tel qu'il apparaît «remixé» par les moteurs de recherche »[61].

A cette définition, je préfère associer l'expression de « présence numérique » formulée par Louise Merzeau[62] : la présence numérique étant la somme des données disponibles pour laquelle une interprétation reste nécessaire afin de la transformer en identité numérique, un tout ayant un sens. L'identité numérique n'existe donc pas en

[59] Ertzscheid, Olivier. E-réputation, identités numériques : enjeux, outils, méthodologies. In *Slideshare* [En ligne]. San Francisco: Slideshare, 5 mai 2010. [Consulté le : 27 juin 2011]. p. 8-15. Disponible sur: < http://www.slideshare.net/olivier/identite-numerique-3973604?from=ss_embed >.
[60] Truche, Pierre, Fauchere, Jean-Paul, Flichy, Patrice. *Administration électronique et protection des données personnelles : Livre blanc* [En ligne]. Paris : La Documentation française, février 2002. [Consulté le 27 juin 2011]. Disponible sur :
< http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000100/0000.pdf >
[61] Ertzscheid, Olivier. E-réputation, identités numériques : enjeux, outils, méthodologies, *op. cit.*, p. 15.
[62] Merzeau, Louise. La présence, plutôt que l'identité. *Documentaliste-Sciences de l'information*. Février 2010, vol. 47, n° 1, p. 32-33.

soi, contrairement aux données disséminées constituant la présence numérique. La première a besoin d'un tiers « pensant »[63] pour prendre forme (Figure 16).

Figure 16 : De la présence disséminée à l'identité numérique

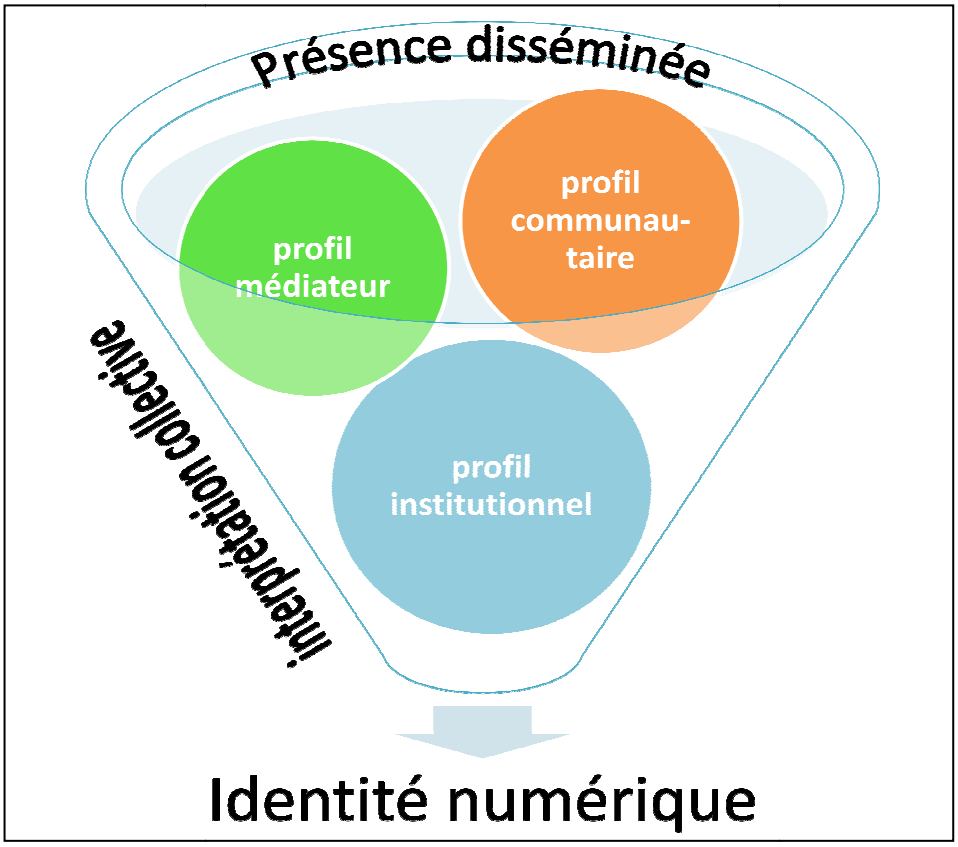

Dans le cas des CDI virtuels et à l'image des bibliothèques publiques pratiquant la dissémination, cette dernière peut être un obstacle à la modélisation de l'identité numérique de ces institutions. En effet, de la dissémination peut résulter une forme de "floutage" de la présence numérique. Pour Etienne Cavalié, « la dissémination doit finalement mener à un portail »[64]. Ce point d'accès unique aux formes de présences disséminées d'une bibliothèque permet de rendre visible sa stratégie de dissémination et participe à la construction de sens et donc à son identité numérique.

E-sidoc, de par ses caractéristiques, peut jouer ce rôle. En effet, il est possible grâce au CMS de faire de lui l'instrument principal de la stratégie de dissémination en intégrant les flux RSS des blogs du CDI, de son profil Facebook ou des nouveaux

[63] Par l'expression « tiers pensant », sont exclus les moteurs de recherche et toute autre machine collectant et combinant les indices de présence de façon automatique sans en proposer une véritable interprétation.
[64] Cavalié, Etienne. La dissémination monte en puissance d'un coup, *op. cit.*

signets entrés dans Delicious, par exemple. E-sidoc peut également être utilisé à la place de ces outils ou du moins faire que ces derniers servent de relais plus que de générateurs de contenus. Ainsi, la moitié des sondés ayant une opinion sur le sujet (Figure 17) est prête à abandonner des espaces virtuels qui feraient doublon avec les fonctionnalités d'E-sidoc (publication d'actualités, sitothèque…).

Figure 17 : Conséquences d'E-sidoc sur la pérennité des autres espaces virtuels des CDI

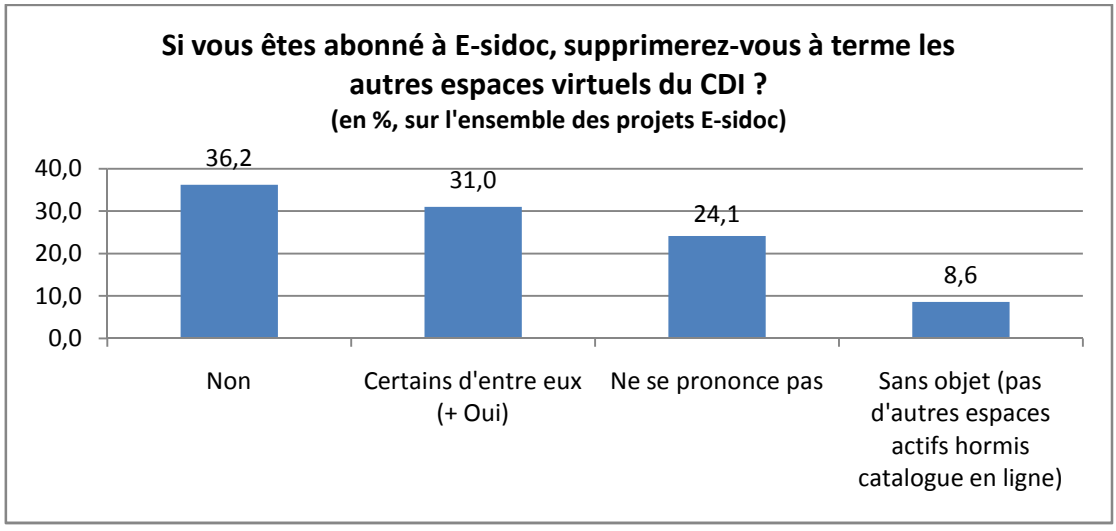

La personnalisation d'E-sidoc participe donc à l'uniformisation des CDI virtuels. Cette uniformisation tient une part essentielle dans le processus de création de sens : elle donne une meilleure visibilité aux espaces virtuels des CDI et permet de passer de la présence disséminée et hétérogène de ces espaces à une identité numérique commune et fédératrice pour l'ensemble des CDI. Il s'agit d'une représentation symbolique et quasi métonymique des CDI sur la toile. A l'image des signets de la Bibliothèque nationale de France, des Geemiks[65] de la bibliothèque de SKEMA Business School (école de commerce de Lille) ou encore du Guichet du savoir de la bibliothèque municipale de Lyon, E-sidoc pourrait tenir le rôle d'image de marque, reconnue comme telle par ses utilisateurs, d'autant plus que le portail leur est clairement destiné (orientation usager). Au travers de la constitution de l'identité numérique des CDI, E-sidoc offre l'occasion de renouveler les représentations mentales des usagers sur ces institutions, au-delà de la simple sphère numérique. Loin d'être une bibliothèque austère et tournée vers le passé, le CDI communique sur sa modernité et la participation active

[65] Documentalistes « animateurs de communautés » favorisant l'émergence de réseaux de savoir et de connaissance en élargissant leur mission initiale de connexion des informations à la connexion des gens et des ressources (logique 2.0).

de sa communauté. Il s'agirait de l'acmé des enjeux identitaires des espaces virtuels des CDI précédemment analysés. E-sidoc comme image de marque des CDI 2.0 serait également l'aboutissement de la démarche de marketing documentaire inspirée du monde marchand.

Cependant, et malgré les débuts prometteurs d'E-sidoc[66], le chemin vers une identité numérique commune aux CDI n'est pas sans obstacles. Le portail est en effet un complément payant de BCDI. Les politiques de restriction budgétaire peuvent freiner son déploiement. Ainsi, seulement 20%[67] des utilisateurs de BCDI ont souscrit à E-sidoc à l'heure actuelle. Ce stade n'est pas suffisant pour que l'uniformisation puisse être ressentie. De plus, le portail n'est pas compatible avec PMB, un autre SIGB utilisé par près de 8%[68] des établissements du secondaire. De ce fait, l'identité numérique des CDI via E-sidoc ne pourra concerner l'ensemble des CDI et sera marquée géographiquement. En effet, le déploiement des deux SIGB ne connait pas de répartition égale sur le territoire national. Par exemple, l'ensemble de l'académie de Rennes est sous PMB tandis qu'aucun établissement ne s'en sert dans l'académie de Paris[69].

[66] Dominique Varlet qualifie la croissance d'E-sidoc de rapide, s'appuyant sur le fait que le plan de montée en charge d'exploitation des serveurs a dû être revu à la hausse par les responsables du CRDP de Poitiers afin de continuer à assurer le service après quatre mois d'exploitation. Ce professeur-documentaliste détaché au CRDP de Paris, Ingénierie documentaire et assistance E-sidoc, a constaté également que l'utilisation hors-les-murs de la base documentaire en ligne est accrue avec E-sidoc (par rapport à BCDI-Web), « d'autant plus que la partie portail (CMS) a été remplie, enrichie… ».
Varlet, Dominique. *Re : précision BCDI/E-sidoc pour mémoire M2 documentation, op. cit.*

[67] *Ibid.*

[68] Ce chiffre est estimé à partir de la confrontation des données issues de Tilbian, Carole. Bibliothèques et bibliothécaires scolaires du second degré. In *SavoirsCDI* [En ligne]. Futuroscope: CNDP, [2009]. [Consulté le : 27 Juin 2011]. Disponible sur : < http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/international/regard-sur-leurope/bibliotheques-et-bibliothecaires-scolaires-du-second-degre.html > et de Reynaud, Florian. Liste des établissements de l'enseignement secondaire qui utilisent PMB. In *Forum LCS*. Aubergenville : Collège Rimbaud, 23 avril 2011. [Consulté le 27 juin 2011]. Disponible sur : < http://clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr/~docu/pmb_liste.php >.

[69] Reynaud, Florian. Liste des établissements de l'enseignement secondaire qui utilisent PMB. In *Forum LCS*. Aubergenville : Collège Rimbaud, 23 avril 2011. [Consulté le 27 juin 2011]. Disponible sur : < http://clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr/~docu/pmb_liste.php >.

CONCLUSION

Face au développement d'Internet à l'origine d'une concurrence vis-à-vis des bibliothèques publiques et des CDI, ces deux institutions ont dû repenser leur organisation. De cette réflexion est issue l'orientation usager, inspirée de la logique marketing appliquée au monde documentaire. Cette dernière préconise la médiation numérique et la dissémination pour répondre à l'éparpillement des usagers en s'appuyant sur leurs pratiques quotidiennes. Dans les établissements scolaires, ces recommandations prennent la forme de textes officiels principalement issus du Ministère de l'éducation nationale et de ses représentants. Leur application effective dans le cadre de la politique documentaire repose en grande partie sur le personnel des CDI.

La dissémination, dans le cas des CDI numériques, s'appuie sur différents outils. Cette hétérogénéité de forme est nuancée par l'homogénéité de but. Les enjeux identitaires et pédagogiques en forment les principes organisateurs. Ils sont déclinés au travers de trois types de positionnement : le profil institutionnel, le profil médiateur et le profil communautaire, ce dernier restant à développer.

Le récent portail documentaire E-sidoc est révélateur autant du changement de paradigmes commun avec les bibliothèques publiques, que des enjeux spécifiques aux CDI. Il consolide d'une part l'entrée du CDI dans le monde numérique orienté usager (CDI 2.0) ; et d'autre part, par l'uniformisation des outils qu'il permet, il participe pleinement à l'émergence d'une identité numérique fédératrice des CDI, emblème de ce renouveau.

Aujourd'hui, on assiste à un moment charnière dans l'évolution de la présence numérique des CDI. Cette étude est donc marquée par le manque de recul. Cependant, elle permettra plus tard d'avoir une vision à mi-parcours, une analyse de l'étape intermédiaire. Pour donner tout son sens à ce travail, il faudrait ainsi le compléter plus tard d'une étude qui confirmerait (ou non) d'une part l'uniformisation des outils des CDI virtuels – c'est-à-dire la généralisation d'E-sidoc et la dissolution des autres outils –, et d'autre part la création d'une image de marque des CDI au travers d'E-sidoc,

en mesurant le cas échéant le degré de reconnaissance de ces espaces par la communauté des usagers.

Figure 188 : Schéma

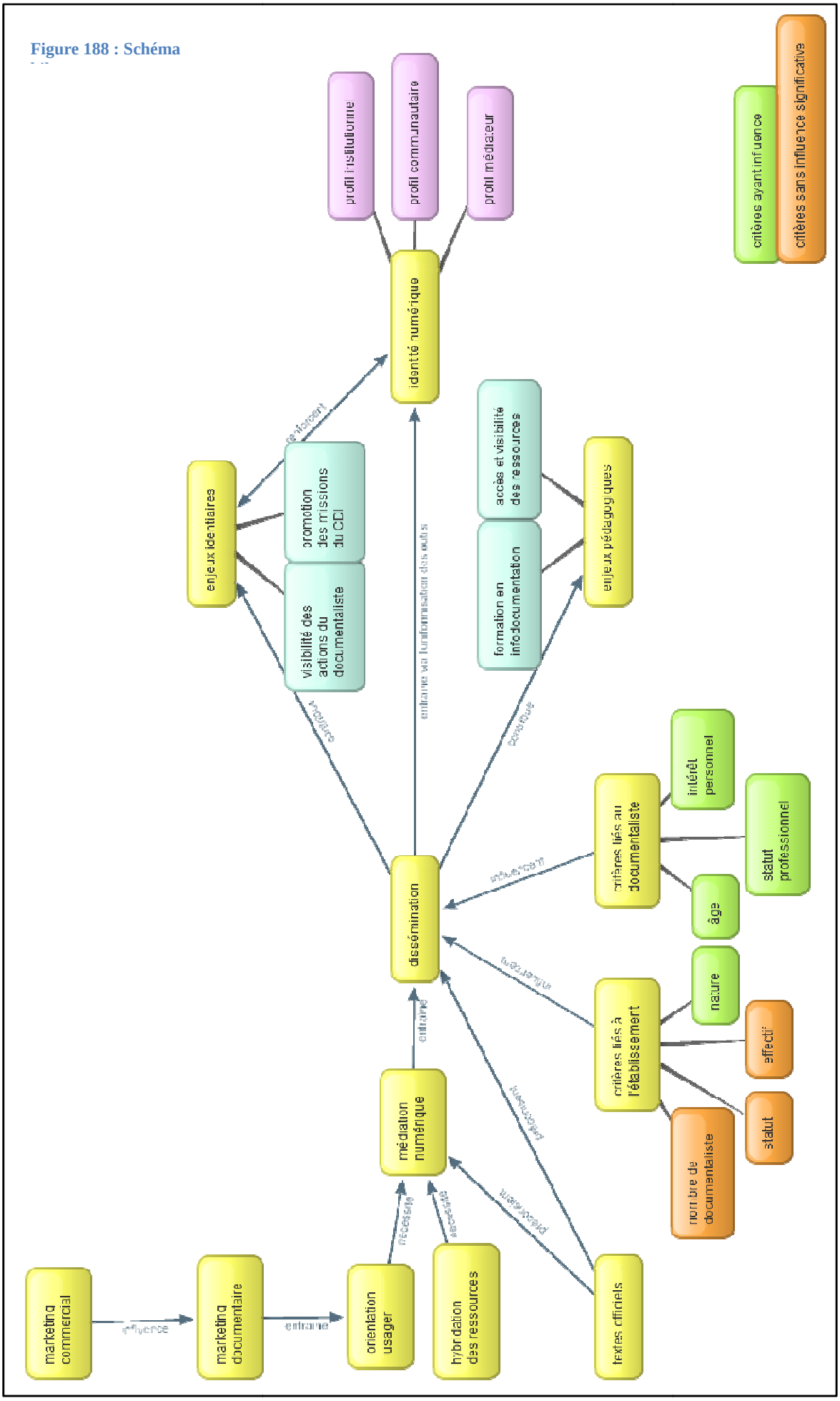

ANNEXE :

Questionnaire électronique sur l'identité numérique des CDI[70]

Paris, IUFM-CELSA, Février 2011

Dans le cadre d'un mémoire de Master 2 en sciences de l'information et communication option "Recherche et enseignement" (préparation CAPES), j'aimerais étudier les univers numériques des CDI.

Ce questionnaire (20 questions) s'adresse aux responsables des CDI des E.P.L.E., qu'ils aient ou non un espace virtuel dédié au CDI.

Si vous désirez en savoir plus sur le Master « Métiers de professeur documentaliste », rendez-vous sur le site du CELSA à l'adresse suivante : http://www.celsa.fr/formation-initiale-professeur-documentaliste.php

Merci de votre collaboration.
Claire Cassaigne
claire.cassaigne@paris.iufm.fr

L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Statut de l'établissement :
O Public
O Privé sous contrat
O Privé hors contrat

Quelle est la taille de l'établissement ?
O Moins de 500 élèves
O Entre 500 et 1 000 élèves
O Plus de 1 000 élèves

De quel(s) type(s) d'établissement s'agit-il? Plusieurs réponses possibles.
O Collège
O Lycée Général
O Lycée Technologique
O Lycée Professionnel
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _

[70] Les données issues de cette enquête sont disponibles sur : Cassaigne, Claire. Résultats de l'enquête sur l'identité numérique des CDI. In *Google Documents* [En ligne]. Mountain View (Etats-Unis) : Google, 28 juin 2011. [Consulté le : 28 juin 2011]. Disponible sur :
< https://spreadsheets.google.com/spreadsheet/ccc?key=0AnrneykMnrzXdDhwQ0FiNHJmV3p2SHNMQkppdy1DVFE&hl=fr&authkey=CKW2_zo >

LE PERSONNEL DU CDI

Profil 1

Profil professionnel
O Titulaire en documentation
O Titulaire détaché d'une autre discipline
O Contractuel
O Vacataire
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _

Age
O Moins de 35 ans
O Entre 35 et 45 ans
O Plus de 45 ans

A titre personnel (et non professionnel), animez-vous un espace virtuel public ou collaboratif ? Si oui, merci d'en préciser la nature.
(ex: blog, site, wikis...)
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Profil 2
Merci de bien vouloir remplir ce deuxième profil, si vous gérez à deux le CDI.

Profil professionnel
O Titulaire en documentation
O Titulaire détaché d'une autre discipline
O Contractuel
O Vacataire
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _

Age
O Moins de 35 ans
O Entre 35 et 45 ans
O Plus de 45 ans

A titre personnel (et non professionnel), animez-vous un espace virtuel public ou collaboratif ? Si oui, merci d'en préciser la nature.
(ex: blog, site, wikis...)
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

LE CDI NUMERIQUE

Si vous n'avez ni mis, ni envisagé de mettre en ligne un espace CDI virtuel, veuillez cocher "Sans objet" dans les questions suivantes. Merci.

Sur quelle(s) interface(s) l'espace virtuel du CDI s'appuie-t-il ?

	Sans objet	En cours de réflexion	En cours de réalisation	Actif
Page(s) dédiée(s) au CDI au sein du site Web de l'établissement				
Espace dédié au CDI sur l'ENT (environnement numérique de travail) de l'établissement				
Site Web exclusivement consacré au CDI				
Portail documentaire (sauf E-sidoc)				
E-sidoc				
Blog du CDI				
Wiki				
Univers Netvibes				
BCDI-Web ou PMB-Web				
Autre				

Si vous avez indiqué "Autre" à la question précédente, merci de préciser ci-dessous.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Est-ce qu'un diagnostic des besoins a été effectué préalablement à la mise en ligne de l'espace virtuel du CDI ? Plusieurs réponses possibles.

O Sans objet / Ne sais pas
O Non
O Oui, à partir d'observations
O Oui, à partir de questionnaires
O Oui, à partir d'entretiens
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Sans considérer le portail E-sidoc, quels types de contenus sont/seront mis en ligne dans le(s) espace(s) virtuel(s) du CDI ? Plusieurs réponses possibles.

O Sans objet
O Présentation du fonds
O Horaires d'ouverture
O Présentation des documentalistes
O Règlement du CDI / Charte numérique
O Catalogue en ligne
O Actualités de l'établissement
O Actualités culturelles (concours, salons, journées porte-ouverte d'autres établissements...)
O Actualités du CDI (nouvelles acquisitions, expositions thématiques, rencontres...)

O Fiches méthodologiques pour la recherche documentaire
O Sélection de ressources pédagogiques en libre accès
O Sélection de ressources pédagogiques en accès restreint (abonnements du CDI par exemple)
O Mise en avant de l'interaction élèves/CDI (fiches coups de cœur, exposition des travaux d'élèves)
O Mise en avant des "communautés" liées au CDI (club lecture, journal du lycée...)
O Veille informationnelle pour la communauté éducative
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

A qui s'adresse l'espace virtuel du CDI ? Plusieurs réponses possibles.
O Sans objet
O Aux élèves de l'établissement
O A l'équipe pédagogique
O Aux parents
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Quelle est la fréquence de mise à jour ? (Hormis l'actualisation des notices par catalogage)
Par exemple, indiquez "Environ une fois par mois" si vous publiez quasiment chaque mois une actualité, même si la Charte informatique n'est mise à jour qu'annuellement.
O Sans objet
O Environ une fois par semaine
O Environ une fois par mois
O Environ une fois par trimestre
O Environ une fois par an
O Plus rarement

Pour vous, un espace CDI virtuel : Plusieurs réponses possibles.
O [Ne se prononce pas]
O Permet d'améliorer la visibilité et l'accès des ressources du CDI
O Est un outil participant à la formation des élèves en info-documentation
O S'inscrit dans le cadre de la politique d'hybridation du CDI (enrichissement du fonds classique "papier" par l'apport de ressources numériques)
O Accentue la visibilité des actions des professeurs-documentalistes
O Participe à la promotion de l'établissement
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Si aucun espace virtuel du CDI n’est en ligne, quelles sont vos raisons ? Plusieurs réponses possibles.
O Contrainte de temps
O Contraintes techniques
O Jugé inutile, redondant...
O Pas d'adéquation entre les outils numériques à disposition et les besoins des élèves
O Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

CAS PARTICULIER D'E-SIDOC

Si vous n'êtes pas abonné ni n'envisagez de l'être, veuillez cocher "Sans objet". Merci.

Quelle(s) fonction(s) d'E-sidoc pensez-vous à terme utiliser ?

	Sans objet	Probablement	Probablement pas
La rubrique "Informations pratiques" (horaires, personnel, règles de vie...)			
La rubrique "Apprendre à" (fiches méthodologiques)			
La rubrique "Butiner au CDI" (parcours topographique dans le CDI via la Dewey)			
L'onglet "Equipe éducative" (informations administratives, ressources pédagogiques pour enseignants)			
La fonction "Ajouter une actualité"			
La fonction "Ajouter un article"			
La fonction "Sélection thématique" (mise en avant des notices de documents présents dans la base du CDI)			
La fonction "Ajouter un site internet"			
La fonction "Intégrer des fils RSS"			
La fonction "Nouveautés" (relative aux nouvelles acquisitions)			
La fonction "Coups de cœur"			
La fonction "Recherche fédérée" (à partir de plusieurs sources, exemple : bibliothèque municipale, Le site-TV ...)			
La fonction "Avis d'élèves" à l'affichage des résultats de recherche, via le forum			
La fonction "Avis Amazon" pour l'affichage de commentaires issus du site Amazon.fr à l'affichage des résultats de recherche			
La fonction "Afficher la biographie de l'auteur via Wikipédia" à l'affichage des résultats de recherche			
Les fonctions "Envoyer par mail" et "Favoris & partage" à l'affichage des résultats de recherche			

Si vous êtes abonné à E-sidoc, supprimerez-vous à terme les autres espaces virtuels du CDI ?

O Sans objet
O Oui
O Non
O Certains d'entre eux

Si vous avez répondu "Certains d'entre eux" à la question précédente, merci de préciser lesquels ?

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

REMARQUES

Si vous avez des remarques sur le sujet traité ou sur le questionnaire, vous pouvez utiliser le champ ci-dessous. Vous pouvez également indiquer l'URL de l'espace virtuel du CDI afin de me permettre d'affiner mon analyse et de présenter des exemples.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOBLOGS

Calenge, Bertrand. *Bertrand Calenge : carnet de notes* [En ligne]. S.l.: s.n., 6 mai 2009. [Consulté le : 22 juin 2011]. Identité(s) numérique(s) de la bibliothèque. Disponible sur : < http://bccn.wordpress.com/2009/05/06/identites-numeriques-de-la-bibliotheque/ >

Cavalié, Etienne. *Bibliothèques [reloaded]* [En ligne]. S.l.: s.n., 1 février 2011. [Consulté le : 15 juin 2011]. Dissémination – pour faire le point. Disponible sur : < http://bibliotheques.wordpress.com/2011/02/01/dissemination-pour-faire-le-point/ >

————. *Bibliothèques [reloaded]* [En ligne]. S.l.: s.n., 29 avril 2009. [Consulté le : 15 juin 2011]. La dissémination monte en puissance d'un coup. Disponible sur : < http://bibliotheques.wordpress.com/2009/04/29/la-dissemination-monte-en-puissance-dun-coup/ >

Mercier, Silvère. *Bibliobsession* [En ligne]. Paris: s.n., 22 septembre 2009. [Consulté le : 22 juin 2011]. Pourquoi et comment utiliser Facebook pour une bibliothèque publique ?. Disponible sur : < http://www.bibliobsession.net/2009/09/22/pourquoi-et-comment-utiliser-facebook-pour-une-bibliotheque/ >.

————. *Bibliobsession* [En ligne]. Paris: s.n., 5 mai 2009. [Consulté le : 27 juin 2011]. Quelle identité numérique pour une institution publique ? Disponible sur : < http://www.bibliobsession.net/2009/05/05/quelle-identite-numerique-pour-une-institution-publique/ >

————. *Bibliobsession* [En ligne]. Paris: s.n., 3 mars 2010. [Consulté le : 27 juin 2011]. Médiation numérique en bibliothèque : une définition. Disponible sur : < http://www.bibliobsession.net/2010/03/03/mediation-numerique-en-bibliotheque-une-definition/ >

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Varlet, Dominique. *Re : précision BCDI/E-sidoc pour mémoire M2 documentation.* Zimbra : Messagerie IUFM de Paris [En ligne]. Paris : IUFM de Paris, 28 juin 2011. [Consulté le : 28 juin 2011]. Disponible sur : < claire.cassaigne@paris.iufm.fr >

MONOGRAPHIES

Calenge, Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie, 1994. 408 p.

Le Coadic, Yves-François. *La Science de l'information.* 3ème édition (1999). Paris: Presse Universitaire de France, "Que Sais-je?", 2004, 128 p.

Lendrevie, Jacques, de Baynast, Arnaud, Emprin, Catherine. *Publicitor : la communication 360°*. 7ème édition (1983). Paris : Dunod, "Livres en or", 2008. Image de marque, p. 162.

RAPPORTS INSTITUTIONNELS

Durpaire, Jean-Louis, Renoult, Daniel. *L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures*. Paris : Inspection générale de l'éducation nationale ; Inspection générale des bibliothèques, 2 mars 2009. Rapport 2009-000, 64 p.

Durpaire, Jean-Louis. *Les politiques documentaires des établissements scolaires.* Paris: Ministère de l'Education nationale, mai 2004. Rapport 2004-037. 60 p.

Fourgous, Jean-Michel. *Réussir l'école numérique*. Paris : Ministère de l'éducation nationale, février 2010. Mission parlementaire sur la modernisation de l'école par le numérique, p. 328.

Pouzard, Guy. *Information et documentation en milieu scolaire*. Paris: Ministère de l'éducation nationale, février 2001. Rapport du groupe de travail piloté par l'Inspection Générale. 35 p.

Savard, Réjean. *Principes directeurs pour l'enseignement du marketing dans la formation des bibliothécaires, documentalistes et archivistes*. Paris : UNESCO, 1988. 128 p.

Truche, Pierre, Fauchere, Jean-Paul, Flichy, Patrice. *Administration électronique et protection des données personnelles : Livre blanc* [En ligne]. Paris : La Documentation française, février 2002. [Consulté le : 27 juin 2011]. Disponible sur :
< http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000100/0000.pdf >

REVUES SPÉCIALISÉES (papier ou électroniques)

Burkman, Amy. A Practical Approach to Marketing the School Library. *Library Media Connection* [En ligne]. Décembre 2004, vol. 23, n° 3, p. 42-43. [Consulté le : 27 juin 2011]. Disponible sur :

< http://vnweb.hwwilsonweb.com/hww/results/external_link_maincontentframe.jhtml?_DARGS=/hww/results/results_single.jhtml.10 >

Dujol, Anne. Les sites web des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne]. 2006, vol. 51, n° 3, p. 38-42. [Consulté le : 17 Juin 2011]. Disponible sur : < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-03-0038-006 >

Fleury, Christine. Promenade au pays de la bibliothèque 2.0. *Arabesques*. Décembre 2007, n° 48, p. 16-17.

Giappiconi, Thierry. Marketing Library and Information Services. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne]. 2007, t. 52, n° 1, p. 143-145. [Consulté le 14 juin 2011]. Disponible sur : < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0143-012 >

Mercier, Silvère. Quelle identité numérique institutionnelle pour les bibliothèques et les centres documentaires ?. *Documentaliste-Sciences de l'information*. Février 2010, vol. 47, n° 1, p. 40-41.

Merzeau, Louise. La présence, plutôt que l'identité. *Documentaliste-Sciences de l'information*. Février 2010, vol. 47, n° 1, p. 32-33.

Muet, Florence. Quel marketing pour la fonction documentaire ?. *Documentaliste-Sciences de l'information*. Février 2008, vol. 45, n° 1, p. 34-35.

Poissenot, Claude. La fréquentation en question. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], 2010, t. 55, n°5, p. 67-72. [Consulté le : 14 juin 2011]. Disponible sur : < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013 >

Salitot, Anne, Compant-la-Fontaine, Marie-Laure. Espace CDI virtuel : pertinence et démarche. *Inter-CDI* [En ligne]. Juin 2007, n° 207. [Consulté le: 22 janvier 2011]. Disponible sur : < http://www.intercdi-cedis.org/spip/intercdiarticle.php3?id_article=1268 >.

SITES INTERNET

Lucisano, Hélène. Plus belle la doc... . In *SavoirsCDI* [En ligne]. Futuroscope: CNDP, 2009-2010. [Consulté le : 27 Juin 2011]. Disponible sur : < http://www.cndp.fr/savoirscdi/metier/reflexion-regards-pluriels-sur-le-metier-de-documentaliste-de-cdi/plus-belle-la-doc.html >

Reynaud, Florian. Liste des établissements de l'enseignement secondaire qui utilisent PMB. In *Forum LCS*. Aubergenville : Collège Rimbaud, 23 avril 2011. [Consulté le 27 juin 2011]. Disponible sur : < http://clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr/~docu/pmb_liste.php >

Tilbian, Carole. Bibliothèques et bibliothécaires scolaires du second degré. In *SavoirsCDI* [En ligne]. Futuroscope: CNDP, [2009]. [Consulté le : 27 Juin

2011]. Disponible sur : < http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/international/regard-sur-leurope/bibliotheques-et-bibliothecaires-scolaires-du-second-degre.html >

SUPPORTS DE CONFÉRENCE

Ertzscheid, Olivier. E-réputation, identités numériques : enjeux, outils, méthodologies. In *Slideshare* [En ligne]. San Francisco: Slideshare, 5 mai 2010. [Consulté le : 27 juin 2011]. 195 p. Disponible sur: < http://www.slideshare.net/olivier/identite-numerique-3973604?from=ss_embed >.

Serres, Michel. Distance et proximité. In *Académie de Toulouse* [En ligne]. Toulouse : Académie de Toulouse, 6 mars 2001. [Consulté le : 14 juin 2011]. p. 3. Disponible sur : < www2.ac-toulouse.fr/Fien65-bagneres/pedagogie/pedagene/Distance.doc >

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Panorama des outils numériques des espaces virtuels des CDI.....16
Figure 2 : Fréquence de mise à jour des espaces virtuels des CDI 17
Figure 3 : Influence du statut de l'établissement 17
Figure 4 : Influence de la taille de l'établissement 18
Figure 5 : Influence du nombre de professeurs-documentalistes.....19
Figure 6 : Raisons de l'absence de CDI virtuels.....19
Figure 7 : Influence de la nature de l'établissement 20
Figure 8 : Influence de l'intérêt personnel des professeurs-documentalistes 21
Figure 9 : Influence du profil professionnel des documentalistes.....22
Figure 10 : Influence de l'âge des professeurs-documentalistes 22
Figure 11 : Les enjeux des espaces virtuels des CDI 25
Figure 12 : Les publics ciblés par les espaces virtuels des CDI.....26
Figure 13 : Diagnostic des besoins avant la mise en ligne des espaces virtuels des CDI 27
Figure 14 : Typologie des profils de positionnement des espaces virtuels des CDI.....30
Figure 15 : Typologie des profils de positionnement d'E-sidoc.....35
Figure 16 : De la présence disséminée à l'identité numérique 37
Figure 17 : Conséquences d'E-sidoc sur la pérennité des autres espaces virtuels des CDI 38
Figure 18 : Schéma bilan.....42